

RAPPORT D'ACTIVITÉ



20232024



MÉTROPOLE DE LYON

Edito de Madame la Maire	
Situation financière de la ville	p.5
Compte administratif 2024	p.6
<i>Focus 1 : Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations</i>	p.7
<i>Focus 2 : Les premières rencontres de la jeunesse</i>	p.9
<i>Focus 3 : Une ville qui s'embellit</i>	p.11

1. Une ville requalifiée et durable p.12

• Direction du Développement Urbain	12
- Service urbanisme	12
- Service habitat-logement	13
- Mission Patrimoine	14
• Direction du Grand projet de ville	15
• Direction de la transition écologique et du cadre de vie	16
- Le service espaces verts	17
- Agriculture	18
- Le service Eclairage public	19
- Le service Environnement	20
• Direction des grands projets	22
• Démarche d'attractivité territoriale	23
<i>Focus axe 1 : Tramway T9, la finalisation du projet</i>	24

2. Une ville d'avenir et de réussite p.26

• Direction de la petite enfance	26
• Direction de l'éducation	28
• Direction Jeunesse et vie étudiante	29
• Service économie-emploi	30
<i>Focus axe 2 : Le Forum des métiers</i>	32
<i>Focus axe 2 : Distribution de kits scolaires</i>	32

3. Une ville intelligente et solidaire p.33

• Direction habitants et citoyenneté	33
• Archives municipales	34
• Mission Santé	36
• Direction action sociale, CCAS	37
• Pôle Séniors	
• Mission Handicap	39

4. Une ville dynamique, engagée et unie p.41

• Direction vie sportive, associative et événementielle	41
- Service des sports	43
• Mémoire	45
• Direction de la culture	47
- École des Arts	47
- Centre culturel Chaplin	48
- Planétarium	50
- Atelier Léonard de Vinci	51
• Mission relations internationales, jumelages, solidarités	53
<i>Focus axe 4 : Le Printemps des possibles</i>	54
<i>Focus axe 4 : Défilé de la Biennale de la danse 2023</i>	55
<i>Focus axe 4 : Festival Arta Sacra</i>	56

5. Une ville citoyenne et apaisée p.57

• Direction Prévention, sûreté, sécurité urbaine	57
• Service démocratie locale	58
<i>Focus axe 5 : Une nouvelle stratégie pour le CLSPD</i>	60

6. L'adaptation des processus supports de l'action municipale .. p.61

• Direction des finances et de la commande publique	61
• DANSI	62
• Affaires juridiques et administration générale	63
• Direction de la communication	64
• Direction des ressources humaines	65
• Direction du Patrimoine bâti	66
• Mission Conseil et accompagnement	67
<i>Focus axe 6 : Des projets numériques inclusifs</i>	68

Chères Vaudaises, Chers Vaudais,

Comme chaque année depuis 2015, le rapport d'activité de la commune vous permet de prendre connaissance de façon détaillée de l'action de la ville.

Le rapport de cette année fait exception puisqu'il couvre deux exercices, les années 2023 et 2024.

Dans un contexte national et international troublé, l'action municipale a dû s'adapter en permanence, pour assurer le service aux habitants qui est sa raison d'être. Les agents de la ville ont ainsi démontré combien les services publics locaux contribuent de façon décisive à la cohésion de la ville.

L'éducation est notre première préoccupation. Depuis dix ans, pour faire face à la croissance démographique importante de notre commune, nous avons construit de nouvelles écoles, et amélioré les anciennes. Après les écoles René Beauverie et Katherine Johnson, c'est à présent l'école Odette Cartailhac définitive qui est en chantier. Il faut également souligner la belle réhabilitation de l'école Federico Garcia Lorca, et la végétalisation de sa cour.

La jeunesse a pu prendre toute sa place dans nos institutions de démocratie participative et dans nos activités culturelles. Le Conseil des enfants et des jeunes lancé en 2023 est déjà très actif. Le Printemps des possibles, un festival d'improvisation, ou le prix intergénérationnel de littérature, ont donné aux jeunes de nouveaux lieux d'expression.

Nous avons fêté les dix ans du forum des associations, et du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Cette constance montre tout le prix que nous attachons à la cohésion sociale et à la défense des valeurs fondamentales de la République.

Les années 2023 et 2024 ont également été marquées par le lancement de travaux significatifs sur l'espace public, sur les logements, sur les équipements.

Notre ville poursuit sa transformation. Le renouvellement urbain est engagé sur le Mas du Taureau, dont les premiers permis de construire ont été délivrés. Un avenant à la convention avec l'ANRU a été signé, ce qui permettra la réhabilitation de 924 logements sociaux supplémentaires, et une première phase de travaux de réaménagement du quartier Sauveteurs-Cervelières.

Parallèlement, sur le champ social, le contrat de ville d'agglomération a été renouvelé et une nouvelle convention propre à notre ville a été signée.

Vaulx-en-Velin se reconstruit, en préservant ses espaces naturels et agricoles. Deux beaux projets ont été lancés, la restauration écologique de la Rize, et la création d'un espace-test agricole qui permettra à trois jeunes maraichers de démarrer leur activité.

Nous sommes très attachés à préserver et valoriser notre patrimoine. Le centenaire de la Tase, en 2024, a été l'occasion de mettre en lumière cette cité ouvrière exceptionnelle, magnifiée par la belle réhabilitation patrimoniale des Grandes Cités, en voie d'achèvement.

L'année 2024 a été une année sportive, marquée par les Jeux Olympiques qui se sont déclinés sur notre commune. Deux équipements sportifs ont été livrés, la piscine Jean Gelet, entièrement rénovée, et l'équipement sportif Aimée-Marie Lallement.

L'espace public est ouvert à tous, et par conséquent il peut être le support d'activités illicites. Nous avons poursuivi le déploiement de la vidéoprotection engagé depuis 2014, et renforcé la sécurité des espaces, tant de façon préventive que curative. Sur ce sujet sensible, nous avons également souhaité associer les habitants par la mise en place d'une commission qui s'ajoute à nos nombreuses instances de démocratie participative, et notamment les conseils de quartier, qui ont été renouvelées, et sont associées à toutes nos politiques publiques.

Vous le savez, Vaulx-en-Velin souffre d'un déficit d'image, qui ne correspond pas à la réalité. Ce rapport montre le dynamisme et le potentiel de notre ville. Nous avons décidé de mieux la faire connaître et nous avons engagé une démarche d'attractivité. Celle-ci s'est traduite, notamment par le lancement fin 2024 d'un réseau d'ambassadeurs, que vous êtes tous invités à rejoindre.

A cette liste non exhaustive, il faut ajouter tout le travail quotidien des services municipaux, qui accueillent le public et répondent à ses demandes, gèrent, entretiennent, et améliorent le patrimoine bâti et les espaces verts de la ville, et assurent le bon fonctionnement de la collectivité. Ce rapport d'activité met en évidence un travail collectif, celui des élus et des services bien sûr, mais aussi celui des associations et des habitants, très impliqués dans toutes nos actions.

Je vous invite à en prendre connaissance et je vous souhaite une agréable lecture.



Hélène GEOFFROY

Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon

2023/2024 en photos





SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Au cours des exercices 2023 et 2024, la collectivité a poursuivi son travail engagé depuis 2014 afin de restaurer et consolider les finances de la commune. Que ce soit en investissement ou en fonctionnement, les finances de la Ville ont été rigoureusement suivies et tenues afin de continuer à développer et améliorer le service rendu aux Vaudais et Vaudaises, et rendre la ville plus agréable à vivre pour toutes et tous.

Grâce à la rationalisation des budgets de fonctionnement, l'épargne brute – excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement - s'élève à 12,8 millions d'euros, en hausse de 2% par rapport à 2023. La préservation du niveau de l'épargne tirée du fonctionnement courant de la ville constitue la capacité d'auto-financement des investissements de la Ville et permet de limiter le recours à l'emprunt de la Ville.

Cette augmentation de l'épargne s'est faite en maintenant les taux de fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes foncières), conformément aux engagements pris.

L'épargne nette, après remboursement du capital de la dette, s'élève pour sa part à 5,4 millions d'euros, en hausse de 1,5% par rapport à 2023.

Cette amélioration des niveaux d'épargne a permis le désendettement de la Ville, avec une dette s'élevant à 62,4 millions d'euros au 31 décembre 2024, soit 7,3 millions de moins qu'au 31 décembre 2023.

L'enjeu pour la Ville est de conserver cette dynamique, malgré les contraintes financières pesant sur les finances publiques locales.



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Fonctionnement

En 2024, les recettes de gestion ont augmenté de 4,4% par rapport à 2023, soit un montant de 92,8 millions d'euros. Cette dynamique est notamment portée par les produits des services, qui retrouvent pour la première fois leur niveau d'avant COVID, soit un peu plus de trois millions d'euros.

A noter, la taxe additionnelle aux droits de mutation à titre onéreux s'établit en 2024 à 973 000 euros, en diminution de 6% par rapport à 2023. Cela s'explique par un faible dynamisme du marché immobilier, constaté nationalement et particulièrement dans le Rhône. Cela vient s'ajouter à la baisse de plus de 30% connue l'année précédente.

En 2024, les charges à caractère général, qui recouvrent notamment les dépenses courantes des fluides (eau, éclairage, chauffage) se sont élevées à 81,9 millions d'euros, soit 12,5% de plus qu'en 2023.

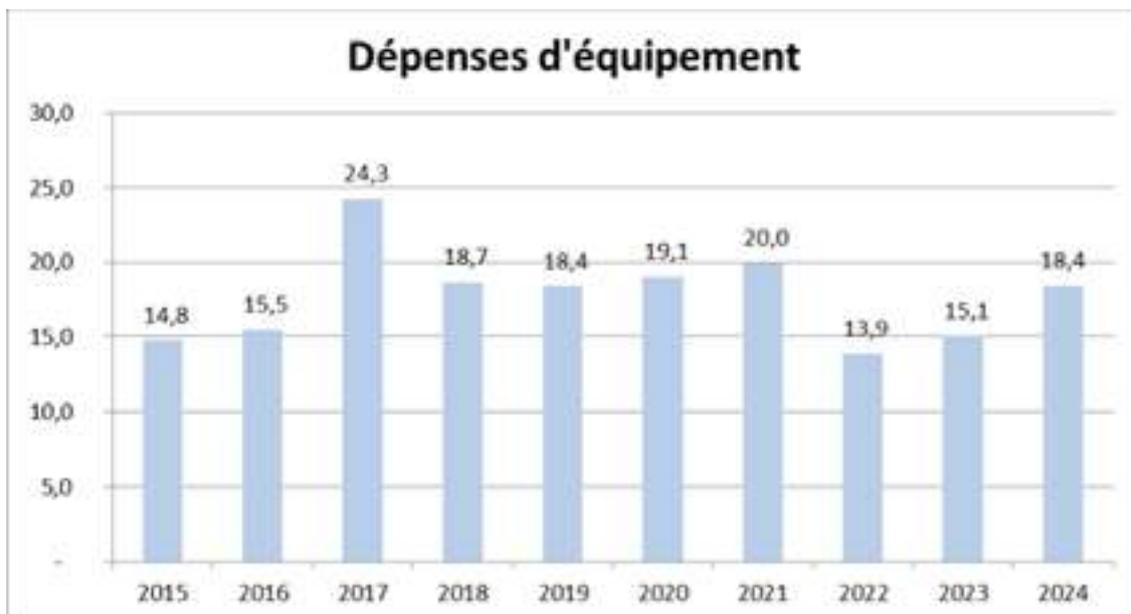
Ceci s'explique principalement par l'augmentation du coût de l'énergie, en particulier de l'électricité sur l'année 2024, mais aussi par l'ouverture de nouveaux services publics comme la piscine Jean Gelet.

Le premier poste de dépenses de la collectivité est la masse salariale, qui s'élève à 53,5 millions d'euros.

Investissement

L'année 2024 a vu la réalisation de nombreux travaux d'amélioration des bâtiments, qu'il s'agisse des groupes scolaires Federico Garcia Lorca ou Pablo Neruda, des gymnases Edouard Aubert, Henri Wallon ou des Noirettes, ou encore de la salle Victor Jara ou du Château.

Par ailleurs, la finalisation des travaux de la piscine Jean Gelet, ainsi que l'intensification des travaux du groupe scolaire Odette Cartailhac ont rythmé l'année 2024. Au total, ce sont 18,4 millions d'euros qui ont été investis au cours de l'année 2024.



PLAN DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

1. Contexte, enjeux, objectifs

Depuis 2014, Vaulx-en-Velin s'engage activement contre le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discriminations à travers un Plan partenarial avec les acteurs du territoire. En 2023, ce Plan a été actualisé afin de renforcer les engagements pris et d'intégrer de nouveaux enjeux identifiés en lien avec les partenaires associatifs, institutionnels et les habitants. L'actualisation a été officialisée le 16 mars 2023 lors d'un temps fort rassemblant élus, experts, institutions et société civile.

Le Plan actualisé repose sur 7 axes stratégiques : citoyenneté, formation, accès aux droits, mémoire, engagement, égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations envers les personnes selon leur origine, en raison de l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une religion, une ethnie, une Nation ou une prétendue race, envers les personnes LGBT+ et envers les personnes en situation de handicap.

Deux nouveaux partenaires ont rejoint le plan : l'Institut Français de Civilisation Musulmane (IFCM) et SOS Homophobie. Chaque axe a donné lieu à des actions concrètes, portées à la fois par la Ville et les structures soutenues :

- **Cartooning for Peace** a sensibilisé plus de 1 000 jeunes à travers le dessin de presse (axe 2).
- **La LICRA AURA** a poursuivi l'accueil et l'accompagnement des victimes de discriminations (axe 3).
- **L'EPI, la Fédération Léo Lagrange (Centre social George Levy) ou l'IFCM** ont œuvré à transmettre une mémoire partagée (axe 4).
- **La MJC** a mis à l'honneur les jeunes engagés (axe 5), tandis que EPI et d'autres ont renforcé les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes (axe 6).
- **SOS Homophobie, l'Office Municipal des Sports et la LICRA** ont mené des actions spécifiques contre les discriminations LGBT+, liées à l'origine ou au handicap (axe 7).

2. Budget global du projet

En 2023, l'appel à projets annuel a permis de financer 17 actions de proximité pour un montant de 30 000 €, soutenant l'engagement de 114 bénévoles, 20 salariés, et touchant directement plus de 1 800 Vaudaises et vaudais, avec une majorité de femmes.

En 2024, 19 projets ont été subventionnés pour un total de 28 000 €.

Des projets variés, permettant de toucher des publics différents, ont ainsi pu être financés comme par exemple :

- des ateliers artistiques et sportifs ;
- des temps d'échanges autour des questions mémorielles (regards croisés sur le 8 mai 1945, lutte contre l'esclavage, etc.)
- des rencontres sur l'engagement citoyen, la laïcité et les valeurs de la République.

3. Présentation des principales réalisations 2023 et 2024

• **L'actualisation du Plan**, le 16 mars 2023, a rassemblé plus de 150 participants autour d'ateliers thématiques et d'une table-ronde de haut niveau (avec la DILCRAH, des journalistes, chercheurs, élus...).

• **Les commémorations et visites mémorielles** (notamment à la maison d'Izieu en 2024) ont été organisées dans le cadre du travail sur l'histoire et la mémoire

• **La Journée internationale des droits des femmes** donne lieu chaque année à plus de 20 événements et une mobilisation forte du tissu associatif local.

• **La Semaine de l'Égalité**, en novembre, rassemble de nombreux publics autour d'actions de sensibilisation, conférences, spectacles ou projections. Des événements variés ont été proposés chaque jour de la semaine : diffusion du film « Les Suffragettes » au Pathé en 2023 et du dessin animé Mulan en 2024 avec la volonté de sensibiliser un public plus jeune, action de sensibilisation auprès des demandeurs d'emploi, représentations de pièces de théâtre, mise en place de conférence-débat avec notamment en 2023 « La difficulté des sportif(ve)s professionnel(le)s et de haut niveau dans leur reconversion professionnelle », etc.

• **En 2023, le Festival Arta Sacra** a rassemblé 1 821 participants autour de 15 propositions culturelles portées par 27 associations, avec un déploiement pour la première fois sur l'ensemble de la conférence territoriale Rhône Amont, soit les communes de Meyzieu, Décines et Jonage, grâce au soutien de la Métropole.

• En 2024, à l'occasion de la semaine de l'égalité, les partenaires ont proposé des ateliers de sensibilisation et de formation destinés aux associations, aux partenaires et aux agents de la collectivité. Le dîner de la Fraternité a rassemblé une centaine de partenaires associatifs, institutionnels, représentants des cultes et habitants pour un moment de partage et découverte mutuelle.

• La Ville a fêté, en 2024, les dix ans de ce plan. Ce fut l'occasion, à travers des ateliers et la table ronde, de mesurer le chemin parcouru, de faire un bilan avec les partenaires et d'identifier de nouvelles pistes d'action. Le dîner de la Fraternité a rassemblé une centaine de partenaires associatifs, institutionnels, représentants des cultes et habitants pour un moment de partage et découverte mutuelle.

La Ville poursuit également son travail en interne : formations des agents à la lutte contre les discriminations et le harcèlement de rue, notamment via des dispositifs innovants comme la réalité virtuelle, avec des visites mémorielles au Camp des milles notamment.

LES PREMIÈRES RENCONTRES DE LA JEUNESSE : LE LANCEMENT OFFICIEL DU CONSEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES

1. Contexte, enjeux, objectifs

Dans le cadre de son plan de mandat 2020-2026, la municipalité de Vaulx-en-Velin a inscrit comme priorité la participation des jeunes à la vie publique locale. Cet engagement s'est concrétisé par la création du Conseil des Enfants et des Jeunes de Vaulx-en-Velin (CEJV), institué par délibération du conseil municipal du 9 novembre 2023 et formalisé le 9 décembre 2023. Le CEJV est un dispositif participatif qui s'adresse à l'ensemble des jeunes de 8 à 25 ans qui résident, travaillent ou étudient à Vaulx-en-Velin. Il vise à favoriser leur implication dans les politiques publiques locales et à les associer aux décisions qui les concernent directement. Il s'agit également d'un outil pédagogique, visant à leur faire découvrir concrètement le fonctionnement démocratique et les valeurs de la République. Avec ce dispositif, la Ville de Vaulx-en-Velin entend ancrer durablement une culture de la participation, former les citoyens de demain et valoriser les actions et les prises d'initiatives de sa jeunesse. Le CEJV constitue un levier opérationnel pour faire vivre la démocratie locale, et permet à la municipalité d'être à l'écoute des besoins, aspirations et idées de ses jeunes habitants. Les rencontres de la jeunesse du 18 novembre ont été l'occasion de réaliser une journée dédiée à la jeunesse en présence du tissu associatif local, des partenaires institutionnels et des services municipaux. Environ 500 enfants et jeunes ont pu déambuler à travers les différents stands proposés et ont participé à approfondir le diagnostic mené depuis janvier 2023.

2. Dates clés sur 2023 et 2024

Le Conseil des Enfants et des Jeunes a été lancé en novembre 2023, et les inscriptions sont valables pour une année scolaire. Les rencontres de la jeunesse sont quant à elles organisées annuellement.

La première plénière du Conseil des Enfants et des Jeunes Vaudais a eu lieu le 27 janvier 2024, en présence de 80 jeunes et avec 16 projets soumis au vote.

3. Budget global du projet

Budget des temps forts et de l'accompagnement

• **Rencontres de la jeunesse** (événements, ateliers, sorties éducatives, etc.) : 10 000 €

• **Accompagnement par l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)** : 10 000 €

Ces montants couvrent l'organisation des rencontres avec les jeunes, les interventions extérieures, les outils pédagogiques, ainsi que l'expertise et l'appui méthodologique fournis par l'ANACEJ pour la structuration du dispositif.

Budget de fonctionnement annuel

• **Fonctionnement courant du CEJV** (logistique, communication, déplacements, matériel) : 5 000 €

Financements

• **Co-financement du projet par la Cité Éducative**, en soutien au développement de la participation citoyenne des jeunes et à la dynamique éducative locale.

• **Le soutien de la Cité Éducative** a permis de renforcer l'ancrage du CEJV dans une approche globale d'accompagnement des enfants et des jeunes, à la croisée des enjeux éducatifs, sociaux et citoyens.

Ressources humaines mobilisées

• **1 poste à temps plein dédié au CEJV** au sein de la Direction Jeunesse et Vie Étudiante, chargé de l'animation, de la coordination du dispositif et du lien avec les partenaires ;

• **Mobilisation transversale** des équipes municipales ;

• **Animateurs jeunesse**

• **Agents de la Direction de l'Éducation** (animateurs périscolaires, managers éducatifs)

Cette mobilisation permet d'assurer un accompagnement de proximité, en lien avec les écoles, les structures jeunesse et les partenaires locaux. Ce montant n'inclut pas la valorisation du temps de travail des agents municipaux mobilisés sur le projet, qui représente un investissement humain important et durable pour le succès du dispositif.

4. Présentation des principales réalisations 2023 et 2024

Les Rencontres de la Jeunesse se sont déroulées le 18 novembre 2023 au Centre Culturel Charlie Chaplin. Spécialement organisées pour les jeunes de 8 à 25 ans, ces rencontres ont permis à environ 500 jeunes et enfants de rencontrer une trentaine d'associations et services municipaux œuvrant en faveur de la jeunesse. Alliant divertissements et informations, au-delà du lancement du Conseil des Enfants et des Jeunes, le public cible a pu s'informer sur les projets de la Ville et rencontrer des professionnels qui travaillent dans le champ de la jeunesse. Le lancement du Conseil des Enfants et des Jeunes lors de cet événement a été un succès puisque plus de 100 jeunes et enfants se sont inscrits au CEJV.

Des premiers projets charnières et concrets ont été réalisés au cours de l'année 2024, sur des thématiques diverses comme le harcèlement scolaire, l'inclusion numérique, la Fête Nationale, la mobilité urbaine ou encore des événements culturels.

Une première cérémonie des réussites et des engagements a été organisée le 13 décembre 2024. Elle a permis de mettre à l'honneur notre jeunesse, la diversité des parcours, des réussites, et des engagements dans différents domaines : sport, culture, citoyenneté... Elle a permis de réunir les jeunes, accompagnés de leur famille, enseignants, éducateurs et amis.



UNE VILLE QUI S'EMBELLIT

1. Contexte, enjeux, objectifs

Le projet s'inscrit dans l'axe « Une ville requalifiée et durable » du plan de mandat. Dans le cadre partenarial du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), l'équipe municipale a porté l'ambition d'améliorer le cadre de vie des habitants de la Grande île en promouvant une rénovation urbaine équilibrée et ne laissant aucun quartier de côté.

Le NPNRU, mis en œuvre depuis 2018 sur le site d'intérêt national « Vaulx en Velin la Grande Île » s'articule autour des grands enjeux d'amélioration et de diversification de l'habitat, d'aménagement des espaces publics et de rénovation ou de création d'équipements publics au service de tous les habitants.

La transformation du quartier du Grand Mas, attendue depuis plusieurs années, est désormais engagée. Ce processus a débuté avec la requalification de 1786 logements sociaux (Verchères, Noirettes, Grand Bois, Grappinière), la création de l'Atelier Léonard de Vinci ou encore la réalisation d'aménagements transitoires au Mas du Taureau (pépinière, place Mauriac-parvis école Courcelles) et la mise en œuvre du plan de sauvegarde des copropriétés des Sauveteurs Cervelières.

Parallèlement, des projets structurants voient le jour, tels que la construction de la médiathèque maison de quartier ainsi que les aménagements transitoires au pied de l'école Courcelles, sans oublier les travaux de réhabilitation menés dans les établissements scolaires du secteur.

Ce vaste réaménagement s'étalera jusqu'en 2030 et nécessitera l'implication active des habitants, notamment à travers nos instances de démocratie participative, garantes d'un dialogue permanent et constructif avec la population.

Par ailleurs, plusieurs indicateurs témoignent d'une dynamique positive :

- amélioration des chiffres de l'emploi,
- progression de la formation initiale,
- augmentation du nombre d'entreprises implantées sur le territoire,
- extension des zones naturelles et agricoles.

Ces évolutions contribuent à faire du Grand Mas un cadre de vie où la jeunesse vaudaise peut s'épanouir pleinement, dans une ville qui lui offre toutes les opportunités nécessaires pour réussir et se réaliser.

Sa mise en œuvre nécessite une forte mobilisation de nombreux maîtres d'ouvrage, ayant d'ores et déjà contribué à la transformation du paysage urbain et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants avec notamment l'Aux côtés d'autres interventions publiques ambitieuses en matière d'emploi, d'éducation, de santé ou encore de tranquillité, le projet urbain vise à inscrire la ville dans un urbanisme durable anticipant les évolutions de la société et rompant avec un sentiment de recommencement permanent.

2. Dates clés sur 2023 et 2024

- Juin 2023 : Inauguration de la pépinière du Mas du Taureau
- Novembre – décembre 2023 : enquête publique
- Octobre 2024 : démolition de la résidence Pierre Dupont
- Décembre 2024 : lancement de la concertation locative pour la réhabilitation des tours du Mas du Taureau

3. Budget global du projet

Le coût total du projet NPNRU (incluant le protocole de préfiguration, la convention de site, l'avenant et la convention-cadre) pour le site s'élève à 393 500 000 €.

Les concours financiers obtenus de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) se montent à 115 671 994 €, répartis comme suit :

- 86 926 089 € de subventions,
- 28 745 905 € de prêts bonifiés accordés par Action Logement Services.

L'investissement de la ville se concentre principalement sur les équipements publics, à hauteur d'environ 54 millions d'euros, ainsi que sur les participations d'équilibre liées aux projets urbains, notamment la ZAC du Mas du Taureau et l'opération d'aménagement Grappinière, pour un montant global d'environ 5,6 millions d'euros.

4. Principales réalisations 2023 et 2024

La stratégie d'ensemble du NPNRU s'est vue amplifiée par une programmation complémentaire « Clause de revoyure » défendue par la Ville et ses partenaires auprès de l'ANRU, lors d'un Comité d'Engagement le 3 juillet 2023. Les nouvelles opérations ajoutées ont été les suivantes :

- **Un projet urbain structurant pour le secteur nord des copropriétés de Sauveteurs-Cervelières** comprenant un réaménagement global des espaces extérieurs, la création d'une voirie permettant d'améliorer les services urbains et de sécurité et une transformation de la copropriété Le Rhône ;
- **La requalification de 924 logements sociaux** supplémentaires
- **La construction d'un équipement sportif au Mas du Taureau** permettant de densifier l'offre sur un quartier jeune et en plein renouvellement.

Cette amplification du projet génère un volume prévisionnel de 38 927 heures d'insertion supplémentaires.

D'autres actions ont également eu lieu au cours de l'année 2023 :

- **Inauguration de la pépinière du Mas du Taureau** en juin 2023 : un aménagement transitoire d'une surface de 2500 m² avec 115 arbres plantés, 200 arbustes. Un espace pédagogique et de convivialité pour environ 4 ans permettant de préfigurer le futur parc urbain et de proposer un support d'insertion socio-professionnelle.

- **Enquête publique** sur l'autorisation environnementale et la déclaration d'utilité publique (du 13 novembre au 13 décembre 2023) : 3 contributions du public durant l'enquête

- **Désignation des équipes pour la conception-réalisation des 2 premiers lots à bâtir au Mas du Taureau**

- **Concertation sur la résidentialisation des Noirettes** menée par EMH, en lien avec la direction du Grand Projet de Ville et la SERL : 12 temps d'échanges et de rencontres ont été organisés entre 2020 et 2023 pour informer les habitants et recueillir leurs souhaits et attentes sur le réaménagement des espaces extérieurs des Noirettes.

En 2024, sur le Mas du Taureau, après plusieurs années d'études et de phase administrative, le projet urbain est entré en phase opérationnelle :

- **Démarrage des travaux de viabilisation puis d'aménagement des espaces publics** en mai 2024. Les premiers espaces publics qui seront livrés début 2026 sont le parvis de l'Atelier Léonard de Vinci et le mail des équipements sportifs à côté de la salle Jara.

- **Dépôts des permis de construire** pour les premiers lots de logements en accession libre et en locatif intermédiaire. Ils seront livrés fin 2026.

- **Démarrage des travaux de la Maison du Projet et de la Création**, nouvel équipement public au cœur du quartier du Mas du Taureau, proche de l'Atelier et du Tram T9, qui accueillera le GPV et des associations accompagnant les Vaudais et les porteurs de projets.

Les bailleurs sociaux sont également très mobilisés dans le cadre de la convention NPNRU :

- **Lancement par le bailleur SFHE, sur les Tours du Mas, de la concertation locative** en décembre en vue de la réalisation du projet de réhabilitation des 2 tours. Les travaux débuteront à la rentrée 2025.

- **Sur le quartier des Sauveteurs-Cervelières, le bailleur Dyanacité a débuté les travaux de réhabilitation de sa résidence** de 90 logements chemin du Tabagnon.

- **Démolition, en octobre 2024, de la résidence Pierre Dupont**, du bailleur Alliade Habitat, concluant ainsi 7 ans de mobilisation pour le relogement des 281 ménages. Le 7 octobre, un temps convivial avec les anciens locataires de cette résidence a été organisé salle Jara pour marquer cette page de l'histoire moderne de Vaulx-en-Velin.



Une ville requalifiée et durable

Notre ville se transforme et se renouvelle, tout en préservant son patrimoine, l'identité de ses quartiers, ses espaces naturels et agricoles.

Elle se développe de façon maîtrisée et équilibrée, pour offrir aux vaudais un habitat diversifié, permettant un parcours résidentiel, et des espaces et équipements publics de qualité.



Direction du développement urbain

Service urbanisme

Préserver l'identité des quartiers et soutenir la diversité de l'habitat

Données clés

	2023	2024
Nombre de permis de construire instruits	81	83
Nombre de déclarations préalables de travaux instruites	267	263
Nombre de logements neufs autorisés	116	458
Dont logements collectifs	82	451

Missions

Le service urbanisme délivre toutes les autorisations relatives au droit des sols (ADS) sur la commune, comme les permis de construire ou les déclarations préalables de travaux. Il conseille les particuliers et les promoteurs dans leurs projets de construction dans le respect des règles du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H). Il effectue également le contrôle sur le terrain de la conformité des constructions au regard de ces règles.

Actions phares 2023 et 2024

La commune privilégie un développement urbain encadré par les projets d'aménagement des collectivités et limite les constructions dispersées, dans le but de préserver l'identité des quartiers et la diversité de l'habitat.

Les premiers permis de construire pour des logements et commerces dans la ZAC du Mas du Taureau et le Projet Urbain Partenarial (PUP) Catupolan ont été délivrés, tout comme celui de la Cité Campus Assia Djebar.

Les déclarations préalables de travaux sont restées stables, se situant dans la moyenne haute des dernières années. Les projets portent principalement sur la réhabilitation, l'isolation thermique extérieure et l'installation de panneaux photovoltaïques.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme représente désormais 75 % des dépôts, contre 55 % en 2023.

Côté foncier, la commune a acquis le dernier appartement du Château du Village et deux terrains auprès de la Métropole pour la réalisation de la Cité Campus Assia Djebar et du projet d'école d'ingénieurs Builders.

Enfin, la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat a été validée par le Conseil Municipal avant l'enquête publique, et elle deviendra opposable début 2025.

Service habitat-logement

► Accompagner en proximité les demandeurs de logement

Données clés

	2023	2024
Part de logements sociaux	53,23%	52.58%
Nombre de personnes reçues lors des permanences	1 905	2 671
Nombre de premières demandes de logement social enregistrées	366	253
Nombre de renouvellement de demandes de logement social enregistrées	3 399	2 425
Nombre de rendez-vous conseils	226	339
Nombre d'entretiens téléphoniques	2 045	3 000

Missions

Le service habitat-logement a pour mission d'accompagner les demandeurs de logement, notamment les plus en difficulté, dans leurs démarches. Le service intervient également auprès des principaux réservataires et des bailleurs sociaux, pour des attributions concertées. Le service constitue ainsi depuis de nombreuses années le principal guichet d'accueil des demandeurs de logements sur le territoire de la commune. Le service habitat-logement intervient également sur la thématique hygiène et salubrité, afin de faire le lien avec les bailleurs sociaux et les propriétaires privés sur ces problématiques.

Actions phares 2023 et 2024

Une stratégie de diversification et d'équilibre du parc de logements.

Dans une commune en pleine transformation, la diversification et l'équilibre du parc de logements représentent des priorités absolues pour la Municipalité, qu'il s'agisse de logements sociaux ou privés, afin de renforcer la mixité sociale en favorisant des projets immobiliers qui préservent le lien social tout en répondant aux impératifs d'une population croissante.

- **Une stratégie d'équilibre et de diversification du parc de logements** pour répondre aux besoins des Vaudaises et Vaudais afin de permettre un parcours résidentiel (logement social, logement pour les salariés, accession sociale à la propriété, accession à la propriété etc..)
- **L'accompagnement des demandeurs de logement social ;**
- **Une vigilance accrue sur le parc de logements privés et social ;**
- **La lutte contre l'habitat indigne : une priorité absolue**

La lutte contre l'habitat indigne constitue un pilier fondamental de l'action municipale. La Ville déploie des initiatives concrètes pour identifier les logements insalubres et garantir leur réhabilitation. Ce travail de terrain, mené en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux et les partenaires institutionnels, permet de répondre aux besoins urgents des familles vulnérables tout en réhabilitant le patrimoine immobilier de la Ville.

En 2023 et 2024, la Ville a mené plusieurs projets d'envergure pour mettre en œuvre cette politique ambitieuse :

- **Relogement des ménages victimes du sinistre du 12 Chemin des Barques** : La Municipalité a pris en charge le relogement de ménages sinistrés, en leur offrant un accompagnement personnalisé et des solutions de logement adaptées en partenariat avec les bailleurs, la Métropole et l'Etat. Cette opération s'inscrit dans la logique de solidarité locale, caractéristique de la ville
- **Suivi des opérations de démolition en collaboration avec les bailleurs sociaux** : La Ville a suivi de près les opérations de démolition de deux résidences : la résidence Pierre Dupont (bailleur Alliade Habitat) et la résidence la Grappinière (bailleur Grand Lyon Habitat). Ce travail de reconstruction urbaine participe au renouvellement du parc de logements et au développement de quartiers dans un souci constant d'amélioration des conditions d'hébergement
- **Mise en œuvre de conventions de gestion de flux avec les bailleurs sociaux** : Des conventions de gestion de flux ont été signées avec les bailleurs sociaux, permettant de mieux réguler l'attribution des logements et d'assurer une gestion efficace des demandes. Toutefois, la demande reste supérieure à l'offre dans la Métropole de Lyon.

Mission Patrimoine

► Préserver et valoriser notre patrimoine

Données clés

	2023	2024
Nombre de visiteurs lors des Journées Européennes du Patrimoine	5000	4000
Nombre d'avis patrimoniaux formulés dans le cadre des projets immobiliers et des permis de construire	6	6

Missions

La Mission Patrimoine a pour objectif de préserver et valoriser le patrimoine de Vaulx-en-Velin, en mettant en lumière notamment l'héritage des fermiers, des ouvriers, des immigrés, de tous les parcours constitutifs de l'histoire de la ville. Cette mission se matérialise notamment par un plan de préservation et de valorisation du patrimoine, qui permet d'étudier, de connaître et de reconnaître à la fois, le patrimoine « d'art Modeste et d'histoires Simples » mais aussi les grands édifices qui portent le récit de la commune.

Actions phares 2023 et 2024

En 2024, la Mission Patrimoine a mis en application le "Plan Patrimoine" au quotidien au sein de la Direction du Développement Urbain (DDU), avec la réalisation de notes d'expertise, la création d'outils, comme l'inventaire, et le suivi de projets :

- **Avant-projets immobiliers et urbains** : suivi des projets Georges Rougé, 47 avenue Garibaldi, et Jardins de la Grande Cité TASE ;
- **Planification de la Ville** : finalisation du repérage de plus de 200 éléments bâtis et naturels dans l'Inventaire du Village ;
- **Suivi des permis** : interventions sur l'Église Saint-Joseph, sa clôture, d'extension dans les pavillons des Castors ;
- **Grands monuments** : suivi de la réhabilitation de l'Usine TASE et du Château.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, plusieurs initiatives ont été lancées :

- **Création de trois parcours d'Art d'Art** pour la découverte d'œuvres artistiques dans l'espace public de la Ville ;
- **Organisation d'une visite multisensorielle du site historique et industriel de la Tase**, spécialement conçue pour les personnes malvoyantes.

En outre, un recensement des œuvres d'art dans l'espace public et des collections vaudaises a été entrepris, afin de préserver et valoriser le patrimoine artistique local. Fin 2024, 57 œuvres d'art ont été recensées.



© Maxime Naudet

Direction du Grand projet de ville

Améliorer les conditions de vie dans les quartiers vaudais, avec et pour les habitants

Données clés

	2023	2024
Associations accompagnées dans le cadre de la programmation sociale	34	29
Montant d'aides mobilisées dans le cadre de la programmation sociale	933 000 €	860 000 €
Part des réhabilitations de logements sociaux (rénovation thermique) engagée par les bailleurs (études préalables ou travaux) dans le cadre du NPNRU	2101 logements sur 2533 soit 83%	
Montant mobilisé pour l'amélioration du cadre de vie des habitants	2 600 000 €	3 650 000 €

Missions

Le Grand Projet de Ville met en œuvre le projet global de développement social et urbain : le contrat de Ville. Inscrit dans la durée (10-15 ans), il vise à intégrer pleinement plusieurs quartiers dans la dynamique de développement de la Métropole. Ses actions portent notamment sur la rénovation urbaine, le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale (réussite éducative, accès à la culture, accès aux soins et la santé) et le vivre ensemble, l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations et la participation des habitants. L'équipe projet du Grand Projet de Ville de Vaulx-en-Velin est mandatée par l'État, la Métropole de Lyon et la Ville de Vaulx-en-Velin pour intervenir sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : le secteur de la Grande-Ile au nord et les quartiers du sud de la ville (La Balme, les Grandes Cités Tase et Genas-Chénier).

Actions phares 2023 et 2024

Dans le cadre du développement social et dans la dynamique du nouveau contrat de ville métropolitain « Engagements quartiers 2030 », le renouvellement de la convention locale d'application (CLA) vaudaise a été engagé en 2023, en lien avec les habitants, et signé le 11 juillet 2024 en Conseil Municipal. Cette convention identifie les enjeux et priorités d'action dans les quartiers vaudais jusqu'en 2030.

Sur le volet renouvellement urbain, l'objectif est d'améliorer l'habitat au sein des quartiers vaudais. Pour cela, l'avenant n°1 à la convention de renouvellement urbain engagée en 2023 a été finalisée en 2024. Cet avenant permet la réalisation d'opérations supplémentaires telle que la requalification énergétique et thermique de 924 logements locatifs sociaux, la résidentialisation de logements locatifs sociaux et en copropriété, projet urbain structurant pour le secteur Nord de Sauveteurs-Cervelières, la construction d'un nouvel équipement sportif au Mas du Taureau. Dans le même temps, l'avancement opérationnel de la ZAC du Mas du Taureau s'est poursuivi. Les réhabilitations de résidences comme les bâtiments C et D à La Grappinière ont également été inaugurées.



D'autre part, toujours dans l'objectif d'améliorer l'habitat, les treize plans de sauvegarde de Sauveteurs-Cervelières ont permis d'accompagner les copropriétés dans une démarche de travaux avec le lancement des études préalables nécessaires pour onze d'entre elles et de travailler à la résorption des impayés de charges.

Afin d'améliorer le cadre de vie, des initiatives habitantes ont été accompagnées à Barges-Cachin ou à Sauveteurs-Cervelières. Dans ce même quartier, un plan d'actions financé par l'ANAH, la Métropole et la Ville, visant à agir sur la proximité, la médiation et la sécurisation a permis de mobiliser plus d'un million d'euros.

Les habitants sont fortement mobilisés sur ces projets, avec l'organisation d'ateliers de concertation comme ce fut notamment le cas pour le contrat de ville métropolitain et la Convention Locale d'Application de la ville, le renouvellement du conseil citoyen en mai 2024, des échanges sur la transformation urbaine du Grand Mas et sur les chantiers en cours.

Direction de la transition écologique et du cadre de vie

Le service occupation du domaine public

► Améliorer et sécuriser le cadre de vie des Vaudais

Données clés

	2023	2024
Montant des réalisations d'aménagements de sécurité	670 000 €	690 000€
Aménagements de sécurité réalisés	15	14
Autorisations permanentes d'occupation du domaine public instruites	38	23
Autorisations temporaires d'occupation du domaine public instruites	587	752
Autorisations temporaires d'occupation du domaine public accordées	558	691
Montant perçu des redevances d'occupation du domaine public	2 564€	12 106€
Montant facturé à la Métropole de Lyon pour instructions arrêtées	5 004€	6 768€
Nouvelles places de stationnement PMR créées	5	3

Missions

Le service occupation de l'espace public réalise les aménagements de sécurité au sein des espaces publics de la commune et élabore les autorisations administratives d'occupation du domaine public « ouvert » pour des manifestations organisées par la ville ou pour le tissu associatif. Il répond également à toutes les demandes d'occupation du domaine public en établissant les arrêtés municipaux de stationnement et temporaires. Il a aussi pour mission de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules sur l'ensemble des voies ouvertes à la circulation.

Le service intervient également sur la propreté de la ville avec le nettoyage des espaces publics et la collecte des dépôts sauvages réalisés en lien avec la Métropole de Lyon.

Actions phares 2023 et 2024

Dans le cadre de sa politique de sécurisation de l'espace public et de promotion des mobilités apaisées, la Ville a mené plusieurs aménagements structurants, pensés en lien étroit avec les habitants et les conseils de quartier.

Le carrefour des rues Cachet et Lefèvre (ci-dessous à gauche) a été réaménagé pour garantir une meilleure sécurité des piétons grâce à l'élargissement des trottoirs et l'installation d'un plateau surélevé, contribuant ainsi à la modération de la vitesse automobile.

Les rues Eugénie Cotton et Sigmund Freud ont également fait l'objet d'interventions significatives : réaménagement du carrefour (ci-dessous à droite), passage en sens unique de la rue Freud pour limiter les flux de circulation, et création de bandes cyclables sécurisées.

Ces réalisations, conduites après concertation avec les riverains et les instances de démocratie locale, illustrent une démarche d'aménagement au service de la qualité de vie et de la tranquillité publique dans les quartiers.



Le service espaces verts

► Faire évoluer les pratiques pour améliorer la gestion des espaces verts de la Ville

Données clés

	2023	2024
Nombre d'arbres plantés	71	39
Dont arbres plantés dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre »	54	Report à 2025
Nombre d'arbres élagués	110	95
Nombre de micro-mottes cultivées en régie	11000	10505
Nombre de bulbes plantés	1350	1075

Missions

Le service espaces verts intervient pour entretenir ces espaces sur une surface de 70 hectares, dont les abords des voiries et des bâtiments publics ainsi que le fleurissement. Le service espaces verts s'occupe également de l'entretien des aires de jeux. La municipalité déploie plusieurs actions en faveur d'une ville plus durable : suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires et généralisation de la gestion différenciée.

Actions phares 2023 et 2024

L'initiative "Une naissance, un arbre" a connu une croissance significative en 2023, attirant une participation de plus en plus large et engagée. En effet, 54 arbres ont été plantés, et 12 jeunes plants ont été distribués sur 8 sites différents, illustrant concrètement la volonté de la Ville de promouvoir la biodiversité et d'associer les citoyens à cette démarche symbolique et environnementale.

Dans la continuité de sa politique Zéro Phyto et de sa gestion différenciée des espaces verts, la Ville poursuit son engagement en matière de développement durable. Des aménagements tels que la création de massifs d'arbustes, de vivaces et d'îlots de verdure viennent enrichir le paysage urbain tout en favorisant une gestion plus respectueuse des écosystèmes.



Afin de répondre aux défis liés à la préservation de la ressource en eau, la Ville a réduit de 50% la plantation de massifs de plantes annuelles et bisannuelles, privilégiant désormais les plantes vivaces et graminées, qui nécessitent moins d'irrigation tout en apportant une plus grande résilience aux espaces verts.

Dans le cadre de la transition écologique, la municipalité poursuit également l'évolution de ses pratiques d'entretien. Début 2024, un broyeur mécanique de grande capacité a été acquis pour permettre le traitement sur place d'une partie des déchets verts générés par l'entretien des espaces publics. Cette nouvelle méthode vise à réduire le transport des déchets, tout en réutilisant les matières organiques pour enrichir les sols et maintenir la qualité écologique des espaces verts.

Ainsi, à travers ces actions, la Ville réaffirme sa volonté de concilier urbanisme, respect de l'environnement et participation citoyenne, pour un cadre de vie plus sain, plus vert et durable.

Agriculture

► Développer et pérenniser l'agriculture locale

Données clés

	2023	2024
Nombre d'hectares de terre en zone agricole	240	240
Nombre d'hectares de terre agricole classés en PENAP	183	183
Nombre de parcelles de jardins familiaux	96	96
Nombre de m ² de parcelles de jardins familiaux	10 424	10424

Missions

La Ville favorise le développement de l'agriculture sur son territoire. Forte de 240 hectares classés en zone agricole, dont 183 en périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP), elle souhaite étendre ce périmètre à de nouvelles parcelles en zones agricole et naturelle.

La Ville assure l'administration de l'Association Foncière de Remembrement de Vaulx-en-Velin et Décines, qui réunit l'ensemble des propriétaires fonciers de la zone agricole. Les réunions permettent de structurer un dialogue fécond avec les maraîchers et céréaliculteurs.

Enfin, la Ville gère 96 parcelles de jardins familiaux sur 4 sites :

- Jardins familiaux d'Ecoin (rue Paul Eluard) : 56 parcelles
- Jardins familiaux de la Thibaude (rue Joannes Drevet) : 20 parcelles
- Jardins familiaux des Violettes (rue des Violettes) : 12 parcelles
- Jardins familiaux de la Rize (le long de la petite Rize) : 8 parcelles

Actions phares 2023 et 2024

La Ville de Vaulx-en-Velin porte une longue histoire de maraîchage sur son territoire. En 2023 et 2024, trois projets majeurs ont permis de faire perdurer cette histoire vaudoise.

Concernant les jardins familiaux, le dialogue et la concertation menés avec les jardiniers en 2023 et 2024 ont fait émerger le besoin d'actualiser le règlement des jardins notamment pour préciser les modalités d'attribution, la durée du contrat et la procédure de renouvellement. Ce règlement a été adopté en Conseil Municipal le 18 décembre 2024. Par ailleurs, l'année a été marquée par l'attribution des parcelles des jardins des Violettes à douze nouveaux jardiniers.

Le projet Terres du Velin, co-porté par la Ville et la Métropole de Lyon, consiste à installer un Espace Test Agricole sur la zone maraîchère. Dans ce cadre, la Ville met à disposition une parcelle de six hectares irriguée. Trois jeunes agriculteurs dont un Vaudais ont été sélectionnés en 2024 pour intégrer cet incubateur, pour une durée d'un à trois ans. Ils disposent chacun d'une parcelle individuelle d'un hectare et d'un tunnel de production de 650 m² et partagent un terrain collectif d'un hectare. Ils mutualisent également leur siège d'exploitation (maison, hangar, serre chapelle) ainsi que le gros matériel (tracteur, outillage, irrigation). La production sera destinée à une vente en circuits courts et une partie sera dédiée aux établissements de restauration collective, notamment des cantines scolaires, à proximité de cet espace.

Enfin, la Ville pilote un projet d'agriculture urbaine intitulé « Continuum agricole de la Grande île », lauréat de l'appel à projet « Quartiers Fertiles » de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Ce projet mobilise plusieurs partenaires dont la Métropole de Lyon qui met à disposition ses parcelles. L'appel à manifestation d'intérêt publié en 2023 a permis d'identifier un porteur de projet qui installera une exploitation maraîchère urbaine sur 1,8 hectare. La production de légumes sera labellisée agriculture biologique. En 2024, les travaux d'aménagement des parcelles ont été lancés : défrichage, nettoyage, dépollution ainsi que l'installation des premiers équipements. En marge du site Quartiers Fertiles, la Ville a facilité l'installation du Booster de Saint-Jean, qui exploitera 3 500 m² en maraîchage.

Service éclairage public

► Poursuivre la modernisation des équipements d'éclairage public

Données clés

	2023	2024
Nombre d'interventions de maintenance d'éclairage public en lien avec les signalements du pôle de proximité	287	323
Nombre d'interventions de maintenance d'éclairage public avec des signalements en dehors du pôle de proximité	340	247
Nombre de tonnes de déchets collectés	286	292
Nombre de points lumineux		6 600
Dont nombre de points lumineux en LED		1580

Missions

Le service éclairage public intervient au quotidien sur la maintenance, le renouvellement et l'extension du réseau public d'éclairage.

Actions phares 2023 et 2024

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de modernisation des infrastructures, la Ville poursuit résolument sa stratégie visant à optimiser l'efficacité énergétique de ses équipements publics. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans l'objectif de réduire l'empreinte écologique de la collectivité tout en améliorant le service rendu aux citoyens.

Ainsi, à la fin de l'année 2024, 24% du patrimoine d'Éclairage Public a été converti en technologie LED, représentant 1 580 points lumineux. Ces choix stratégiques, fondés sur des critères de performance énergétique, traduisent l'engagement de la Ville en matière de développement durable.

Les travaux actuellement en cours, ainsi que ceux à venir, représentent à la fois un défi d'adaptation aux enjeux environnementaux et une opportunité de renforcer l'impact positif de la collectivité sur la consommation énergétique. À titre d'exemple, le projet du tramway T9 entraînera le remplacement et la création de 590 nouveaux points lumineux, dans le respect des principes de développement durable. Par ailleurs, la ZAC du Mas bénéficiera de la rénovation de 400 luminaires dans le cadre des travaux d'aménagement.

Le réaménagement de la Promenade Lénine marque également une avancée significative dans cette transformation. Le remplacement des mâts et des luminaires a été achevé, permettant une réduction de 70% de la consommation énergétique grâce au passage à la technologie LED. Ce choix ne se limite pas à l'efficacité énergétique : il permet également un meilleur rabattement de la lumière vers le sol, réduisant ainsi la pollution lumineuse. De plus, les nouveaux modules de coupure et de variation d'intensité des luminaires contribuent à respecter la biodiversité locale, en limitant les nuisances pour la faune et la flore.



Le service Environnement

► Protéger et valoriser l'environnement

Données clés

	2023	2024
Installation des bornes à compost DALIM	0	106
Nombre de dossiers d'autorisation et de déclarations préalables d'enseigne	23	19
Nombre de participants au Défi Fleuri	94	78
Nombre de chats errants stérilisés	56	59

Missions

Le service Environnement participe à la définition et la mise en œuvre de la politique de développement durable de la collectivité. Il anime le Plan Climat Energie Territorial qui mobilise les différents services de la Ville et des partenaires locaux. Il pilote des projets de développement de l'agriculture, de la biodiversité, d'amélioration du cadre de vie. Le service gère également plusieurs missions réglementaires.

Le service est à la croisée de plusieurs politiques publiques et tisse des relations avec différents acteurs du territoire : habitants, associations, agriculteurs, entreprises.

Actions phares 2023 et 2024

Projet de restauration de la Rize

Dans le cadre du projet de confortement du système d'endiguement, la Ville et la Métropole relancent le projet de restauration de la Rize afin de faciliter la circulation de l'eau en cas de crue et permettre d'envisager une restauration du milieu aquatique de ce cours d'eau. L'objectif de cette restauration est également de créer des habitats diversifiés et de rendre ce cours d'eau plus accessible aux habitants.

Cette restauration écologique permettra d'atteindre les objectifs de qualité de la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne, et aussi de répondre aux attentes des riverains en matière de cadre de vie. Pour ce faire, la Métropole et la Ville ont fait intervenir une équipe pluridisciplinaire de chercheurs (sociologues, écologue, hydro-morphologue, économiste) pour organiser une concertation citoyenne dénommée Restau'Débat. Les Conseils de Quartier et plus largement les habitants se sont fortement impliqués au cours des cinq ateliers qui ont été menés fin 2023 et dont la soirée de restitution s'est tenue en septembre 2024.



Défi fleuri

Le Défi Fleuri s'est poursuivi en 2024 autour de deux volets. Un premier, sur des sites visibles de l'espace public (balcons, jardinières, terrains individuels, jardins collectifs) à fait l'objet d'un vote du jury. Le second, sur le réseau social Facebook, met en valeur une photo et un texte pour chacun des participants volontaires. Cette opération a réuni 94 participants en 2023 et 75 en 2024.



Réduction et tri des déchets organiques

En complément des actions mises en œuvre par la Métropole au titre de sa compétence, la Ville développe une politique de réduction des déchets à la source et d'amélioration du tri. La Ville continue de favoriser l'implantation de composteurs individuels et collectifs fournis par la Métropole. Depuis février 2024, la Ville a vu se déployer 106 bornes à compost, dites bornes « Dalim », pour accueillir les biodéchets alimentaires de tous les habitants.



Police de la Publicité et des enseignes

La Ville a reçu une vingtaine de nouvelles demandes d'installation de dispositifs d'enseigne, pré-enseigne ou publicité. Depuis le 1er janvier 2024, la Métropole de Lyon exerce la compétence du pouvoir de police de la publicité. Une convention a donc été établie pour fixer les modalités de travail entre la Ville et la Métropole. En effet, la Ville demeure le point d'entrée pour les acteurs économiques et les dossiers d'autorisation de pose d'enseigne continuent d'être instruits par les services municipaux.



Réduire le bruit du trafic aérien

La commune est située sous la zone d'envol et d'atterrissage de l'aérodrome de Lyon-Bron. Ce trafic est à l'origine de nuisances sonores pour les habitants. La révision de la charte de l'environnement de l'aérodrome s'est accompagnée du déploiement de cinq stations de mesures de bruit sur les communes alentours, dont une sur le toit de la bibliothèque Marie-Ghislaine Chassine, au sud de la commune.



Limiter la propagation des chats errants par le dispositif « chats libres »

La Ville est engagée depuis 2017 dans une démarche de gestion dite des chats libres, en partenariat avec la SPA et l'association les Chats Libres Vaudais. Cette démarche consiste à capturer les chats errants afin de les identifier, de les stériliser puis de les relâcher. Ainsi, ce sont 54 chats en 2023 et 59 chats en 2024 qui ont été stérilisés puis relâchés. Ce procédé permet de réguler la population féline dont l'accroissement non maîtrisé peut être source de nuisances pour les habitants et avoir des impacts néfastes sur la faune.

Direction des grands projets

► Poursuivre la construction d'équipements pour améliorer les services publics

Données clés

	2023	2024
Nombre de marchés publics en cours	83	67
Nombre d'opérations livrées	1	1
Montant de travaux réalisés (TTC)	8 613 030 €	7 481 987 €

Missions

La population et ses besoins en services publics et en équipements allant croissant sur la ville, un programme d'investissement conséquent de 112 M€ sur le mandat a été mis en place pour la construction d'équipements nouveaux mais aussi pour la réhabilitation d'équipements existants.

La direction des Grands Projets assure ainsi le pilotage et la réalisation de ces opérations dans un cadre partenarial. Elle définit les besoins, co-construit les programmes avec les directions associées et les futurs usagers, contrôle les études de conception des projets, suit les chantiers et accompagne les futurs utilisateurs dans la mise en service des nouveaux équipements. La direction assure également le portage des procédures et le suivi de l'exécution des marchés sur ces opérations ainsi que leur suivi financier.

Actions phares 2023 et 2024

Sur la période 2023-2024, plusieurs chantiers se sont poursuivis comme les travaux de l'école Odette Cartailhac au sud de la commune. tandis que d'autres chantiers se sont terminés.

L'équipement sportif Aimée-Marie Lallement, situé au Village, a été mis à disposition des associations sportives en avril 2023. Quant au chantier de réhabilitation et extension de la piscine Jean Gelet, il s'est achevé au printemps 2024 avec une ouverture au public en juin 2024.

Les études de conception ainsi que la passation des marchés de travaux ont également été réalisées pour l'Équipement mutualisé Ville-Campus au centre-ville et la Maison du Projet de la création dans la ZAC du Mas du Taureau.

Sur l'ensemble des projets en cours, la Ville de Vaulx-en-Velin prend en compte les évolutions climatiques et intègre les enjeux environnementaux. Ainsi, que ce soit pour les nouvelles constructions ou les réhabilitations d'équipements existants, les enjeux de maîtrise de l'énergie, d'entretien, de maintenance et de confort d'usage des bâtiments sont intégrés dès la conception des projets.

A titre d'exemple, pour l'école Odette Cartailhac, le recours aux énergies renouvelables a été important, avec l'utilisation de la technologie de géothermie sur nappe afin de chauffer ou rafraîchir le bâtiment. Une installation photovoltaïque en autoconsommation permettra de diminuer les factures d'énergie. Des dispositifs constructifs (vitrages performants, casquette pour éviter l'ensoleillement direct et la surchauffe des classes), couplés à des équipements performants (éclairage LED, renouvellement d'air double flux) permettront d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment et le confort des futurs utilisateurs.



Démarche d'attractivité territoriale

► Mobiliser un réseau d'ambassadeurs et ambassadrices de Vaulx-en-Velin, pour améliorer l'attractivité de la Ville

Données clés

	2023	2024
Soutien financier de l'Agence nationale de Rénovation urbaine	100 000 €	
Nombres de participants aux ateliers « donner à voir »		60
Nombre d'actions proposées par les acteurs du territoire	10	
Nombre de participants à la soirée de lancement du réseau des ambassadrices et ambassadeurs		400
Nombre de grands témoins lors de la soirée de lancement des ambassadrices et ambassadeurs		30
Nombre de membres du comité des fondateurs		15

Missions

Depuis de nombreuses années, l'attractivité territoriale est un objectif identifié comme stratégique pour les habitants et les acteurs du territoire de Vaulx-en-Velin. Ainsi, sur proposition de la ville de Vaulx-en-Velin, et dans le cadre de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Vaulx-en-Velin/La Grande Île, adoptée en Conseil Municipal le 18 décembre 2019, la nécessité d'engager et de soutenir une démarche d'étude marketing territorial et attractivité de la ville de Vaulx-en-Velin a été prise en compte comme un axe stratégique pluriannuel, à travers 4 objectifs :

- **Affirmer une identité territoriale** propre à Vaulx-en-Velin grâce à un positionnement et un discours différenciant
- **Fédérer les forces vives du territoire et favoriser le sentiment d'appartenance.** La réussite de la démarche implique d'embarquer tous les acteurs du territoire (économiques, associatifs, habitants, travailleurs...).
- **Formaliser une offre attractive existante sur le territoire.**
- **Valoriser les actions publiques ou privées** concourant au développement du territoire.

Actions phares 2023 et 2024

Au total, six ateliers participatifs mobilisant les partenaires se sont déroulés depuis 2022 et ont mobilisé près de 80 participants (habitants, associations, services municipaux, salariés, entreprises, institutions, grandes écoles, personnalités vaudaises, métropolitaines et nationales...) permettant de co-définir l'identité graphique, le plan d'action.



Dès l'année 2023, les premières actions opérationnelles sont engagées telles que la réalisation du Kit communication promoteur de la ZAC du Mas du Taureau.

L'année 2024 marque le lancement officiel et la visibilité publique de la démarche qui se poursuivra sur plusieurs années. Le Conseil municipal du 21 novembre 2024 a validé le plan d'action, son suivi et sa coordination de manière partenariale avec le soutien d'un Comité des Fondateurs (entreprises, institutions, associations...) et la création d'un réseau des Ambassadrices et Ambassadeurs du territoire.

Afin de dévoiler et de partager publiquement le travail accompli, une soirée de lancement du réseau des Ambassadrices et Ambassadeurs du territoire a été préparé avec le Comité des Fondateurs. Elle a réuni près de 400 participants au Cirque Imagine le 4 décembre 2024. A cette occasion, 30 grands témoins (sportifs, architectes, entrepreneurs, artistes, médecins, dirigeants d'entreprises et d'établissements publics...) sont intervenus afin de partager leur attachement au territoire.

TRAMWAY T9 : LA FINALISATION D'UN PROJET STRUCTURANT TANT ATTENDU

1. Contexte, enjeux, objectifs

En 2026, la ligne de tramway T9 permettra de relier Vaulx-en-Velin/La Soie à Charpennes. Le T9 traversera Vaulx-en-Velin (La Soie, Quartier Est, Centre-Ville, Mas du Taureau) puis Villeurbanne (Saint-Jean, Les Buers/Croix-Luizet/La Doua).

Le T9 transformera le paysage et le cadre de vie des Vaudais. Il facilitera les déplacements, en rapprochant le sud et le nord de Vaulx-en-Velin, en connectant les campus de La Doua à Villeurbanne et les pôles de formation et d'enseignement supérieur à Vaulx-en-Velin, et en donnant un accès simplifié aux autres lignes de transport en commun. Il offrira une alternative efficace à la voiture, pour une ville plus apaisée.

2. Budget global

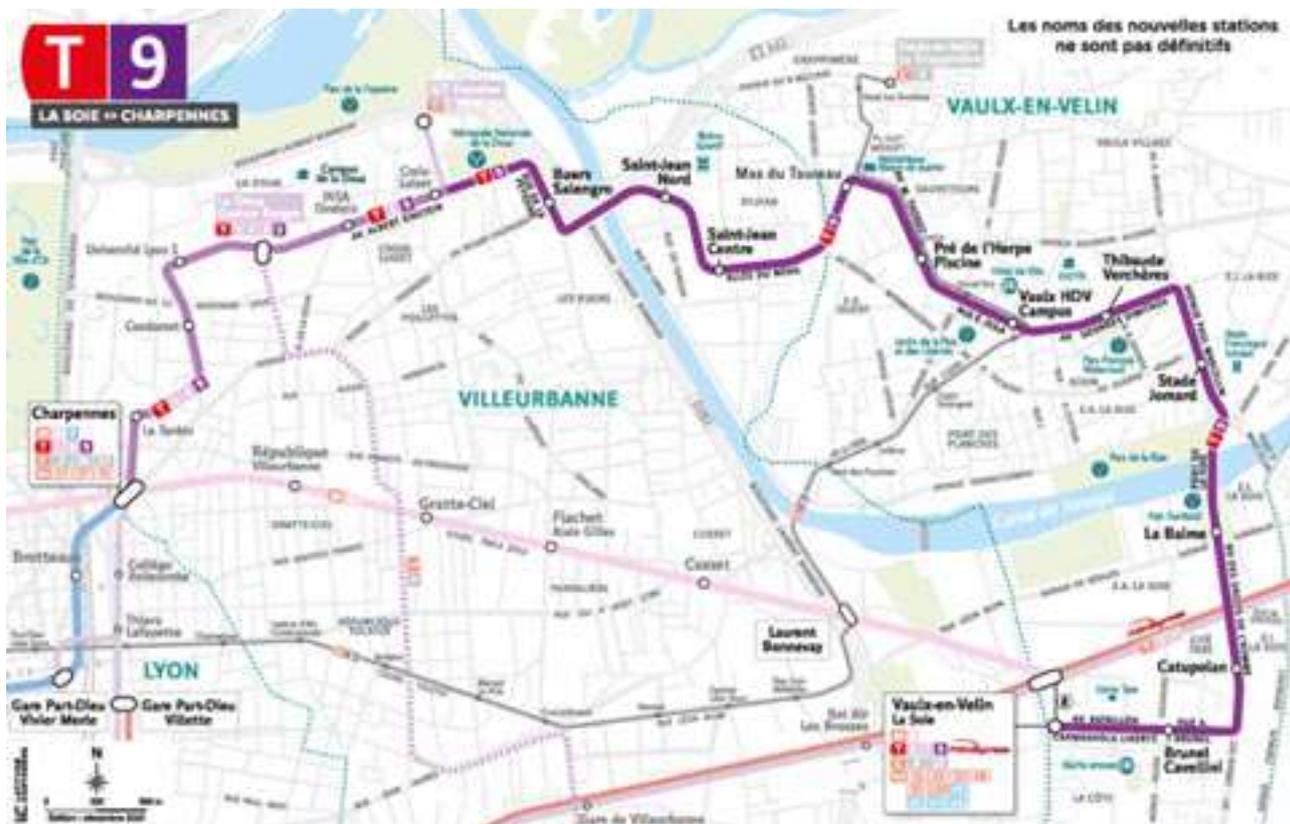
SYTRAL Mobilités est le maître d'ouvrage de l'ensemble de ce projet, au budget global de 290 millions d'euros. Pour la Ville de Vaulx-en-Velin, deux sites sont principalement impactés par le tracé, à savoir le stade Jomard et une partie de l'équipement Frachon. L'impact de ces travaux et la reconstitution de ces équipements ont été discutés avec SYTRAL Mobilités, les services et les usagers occupants.

3. Présentation des principales réalisations 2023 et 2024

En 2023, les travaux de déviements des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz ou encore de télécom ont commencé. De nombreuses rues ont connu des transformations, qui continueront jusqu'à la fin des travaux en 2026. Le quotidien et les habitudes des habitants seront modifiés pendant cette période.

Pour accompagner les riverains, la Ville de Vaulx-en-Velin, en lien avec le service Proximité, a développé un service dédié aux travaux T9.

Conjointement à cela, deux chargées de relations riveraines sont missionnées par SYTRAL



RENFORCER LA PROTECTION CONTRE LE RISQUE INONDATION

1. Contexte, enjeux, objectifs

Le système d'endiguement protégeant Vaulx-en-Velin et Villeurbanne Saint-Jean repose sur un ensemble de digues majeures : les digues des Eaux Bleues, du Fontanil, autoroutières A42 et A46, Duclos, de l'Épi et Saint-Jean. Ces infrastructures sont essentielles pour assurer la sécurité des habitants et la résilience de nos territoires face au risque d'inondation.

Depuis l'acquisition de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) par la Métropole en 2018, un objectif clair est affiché : renforcer ces digues pour garantir une protection renforcée et durable d'ici 2028, en cohérence avec les enjeux climatiques actuels.

Ainsi, plusieurs travaux majeurs sont programmés :

- Le rhaussement des digues des Eaux Bleues et du Fontanil,
- La restauration de la digue Saint-Jean.

Par ailleurs, la digue communale de l'Épi, la plus ancienne et la plus fragile de ce système, présentait un risque important de rupture, susceptible d'entraîner une submersion conséquente en cas de défaillance. Afin de limiter ce risque majeur et de respecter les prescriptions de l'État, une décision a été prise de procéder à sa mise en transparence, par la création d'ouvertures en quatre points stratégiques et de sa conservation, au titre de son intérêt patrimonial.

Ce chantier témoigne de la nécessité d'adapter nos infrastructures aux exigences de sécurité modernes, en associant les habitants et les acteurs locaux.

2. Dates clés sur 2023 et 2024

Des premiers travaux de confortement de la Digue Duclos avaient été menés au cours de l'année 2022. La digue communale a été mise en transparence au cours du second semestre 2023.

Le confortement du système d'endiguement se poursuit avec le débusage et la restauration écologique de la Rize (2025-2026) et le confortement de la digue Saint-Jean (2025-2027).

La fin des travaux est prévue pour 2028.

3. Budget global

Le budget global du projet de renforcement du système d'endiguement se monte à 8 M€.

4. Présentation des principales réalisations 2023 et 2024

En 2023, une réunion d'information a été menée avec les riverains et les conseils de quartiers. Plusieurs rendez-vous avec les riverains directement impactés par les travaux ont été organisés.

Des haies propices au développement de la biodiversité ont été plantées le long des ouvertures.

Programme de travaux 2022-2028 pour une protection Q200



Coût estimé à 8 M€

Financement :
24 % Métropole
76 % État / Europe / Agence de l'Eau

- 1 Digue Duclos : dévégétalisation, déconstruction et reconstruction en 2022
- 2 Digue communale de l'Épi : 4 ouvertures créées en 2023
- 3 Ruisseau de la Rize : découverte et restauration écologique en 2025-2026
- 4 Digue Saint-Jean : dévégétalisation, déconstruction et reconstruction en 2025-2027
- 5 Rehausse du passage routier sous la rocade est en 2026-2028
- 6 Digue des eaux bleues et digue du Fontanil : rehausse en 2027-2028



Une ville d'avenir et de réussite

Notre ville est jeune. L'éducation de la jeunesse, sa formation, son accompagnement vers l'emploi et la réussite personnelle et professionnelle sont notre priorité. De la petite enfance à l'âge adulte, les services municipaux ont pour objectif d'offrir aux jeunes vaudais les meilleures conditions pour s'épanouir.



Direction de la Petite enfance

Accompagner les enfants dans leur développement

Données clés

	2023	2024
Nombre de crèches municipales	7	7
Nombre d'enfants accueillis dans les crèches municipales	534	582
Nombre de crèches conventionnées avec la Ville	8	8
Nombre de professionnels municipaux de la petite enfance	122	121
Nombre de demandes de places en crèche	252	310

Missions

La Ville de Vaulx-en-Velin mise sur la qualité de l'encadrement et de la prévention pour assurer l'accueil des tout petits (de 0 à 6 ans), et les aider à grandir, tout en accompagnant les parents.

Accueil en crèche, ateliers au Planétarium (« Le Ciel des tous petits ») et à l'Atelier Léonard de Vinci, séances de psychomotricité au Palais des sports, Relais petite enfance... La Ville met en place de nombreux dispositifs pour les tout-petits et pour leurs parents.

Actions phares 2023 et 2024

La Direction Petite Enfance de Vaulx-en-Velin, dans le cadre de la politique municipale de solidarité et d'inclusion sociale, œuvre chaque jour pour favoriser le développement des enfants dès leur plus jeune âge. L'enfance est un enjeu majeur pour la ville, et la politique menée vise à garantir à chaque enfant, quel que soit son milieu social, un développement harmonieux et équitable. À travers une série d'initiatives éducatives et d'actions concrètes, la Ville inscrit son action dans une démarche d'égalité des chances et de soutien à la parentalité.

La diversité des projets mis en œuvre dans les crèches de la Ville témoigne de cette volonté d'offrir un environnement riche et stimulant, tout en accompagnant les professionnels et les parents dans leurs rôles éducatifs et sociaux. C'est ainsi que des actions telles que les projets de motricité, les initiatives culturelles en partenariat avec le Planétarium, la sensibilisation au plurilinguisme et la mise en place de potagers en crèche viennent enrichir le quotidien des enfants et des familles vaudaises. Ces actions visent à renforcer les compétences éducatives, à valoriser les bonnes pratiques et à favoriser l'insertion sociale.

1. Actions éducatives pour les enfants

- **Projets de motricité et culturels** : La Ville a développé des projets d'initiation à la motricité, contribuant au développement moteur des jeunes enfants. Par ailleurs, des projets culturels en partenariat avec le Planétarium permettent aux enfants de s'ouvrir à la science et à la culture, en créant des ponts entre l'éducation et la découverte.
- **Sensibilisation au plurilinguisme** : Dans un territoire marqué par sa diversité, la Ville œuvre activement pour favoriser la compréhension et l'apprentissage de plusieurs langues dès la petite enfance. Ce projet vise à lutter contre les inégalités linguistiques et à ouvrir de nouvelles perspectives aux enfants, favorisant ainsi une ouverture au monde.
- **Projets de potagers en crèche** : Les crèches Clair du Mas et La Grange aux Lutins accueillent désormais des projets de jardinage, permettant aux enfants de se connecter à la nature et de comprendre les cycles de la nature tout en sensibilisant aux enjeux environnementaux.

2. Accompagnement des parents et soutien à la parentalité

- **Journée Carnaval 2024** : La Ville organise des événements festifs comme la journée Carnaval pour créer des moments de convivialité et de rencontre entre familles, tout en sensibilisant à l'importance de l'épanouissement et de la socialisation des enfants.
- **Groupes de parole pour parents fragiles** : Afin de soutenir les familles les plus vulnérables, la Ville organise des groupes de parole pour les parents, leur offrant un espace d'échange et de soutien moral, contribuant ainsi à rompre l'isolement.
- **Cinéma-débat et conférences** : Des projections suivies de débats, comme le ciné-débat sur les neurosciences, permettent d'aborder de manière ludique et pédagogique les enjeux du développement de l'enfant.

Les événements annuels : Rassembler, former et informer

Pour renforcer l'engagement des professionnels de la petite enfance et favoriser la coopération entre les différents acteurs du secteur, la Ville de Vaulx-en-Velin organise une série d'événements annuels visant à promouvoir les bonnes pratiques, échanger sur les défis de la profession, et renforcer la formation continue.

- **Activ' Été** : Chaque année, le stand Petite Enfance de Vaulx-en-Velin s'installe lors d'Activ' Été, un événement local majeur. Ce stand propose des espaces dédiés à la motricité, aux jeux symboliques, aux bébés, et même un espace zen, offrant ainsi aux enfants et aux familles un moment d'apprentissage et de détente.



- **Semaine de la Petite Enfance et Jeudi de l'Emploi Petite Enfance** : Organisés fin mai, ces événements sont des moments privilégiés pour renforcer l'implication des professionnels et offrir des opportunités de rencontre avec des employeurs du secteur. Ces événements visent à valoriser les métiers de la petite enfance et à répondre aux besoins de recrutement dans ce secteur stratégique pour l'avenir des enfants.
- **Semaine des Assistantes Maternelles** : Chaque année, une semaine entière est dédiée aux assistantes maternelles, permettant de leur offrir une formation continue, de favoriser les échanges entre professionnelles, et de mettre en lumière leur rôle essentiel dans la société.
- **Forum Petite Enfance** : organisé en mai 2024, ce forum a réuni toutes les structures de la petite enfance de la Ville. Il constitue un espace de réflexion, d'échanges de bonnes pratiques et de sensibilisation pour les acteurs du secteur.

3. Les évolutions des structures d'accueil : Une réponse aux besoins des familles

La Ville a également engagé un important travail d'adaptation et de développement de ses structures d'accueil pour répondre aux besoins croissants des familles.

• **Réaménagement de La Boîte à Malices** : En janvier 2024, la crèche La Boîte à Malices a ouvert ses portes après un réaménagement complet. Ce réaménagement a permis d'étendre la capacité d'accueil à 22 places, répondant ainsi à une demande croissante des familles vaudaises.

• **Fermeture de la crèche Ribambelle** : La crèche Ribambelle a fermé ses portes à la fin de l'année 2023, une décision prise dans le cadre d'une réorganisation visant à optimiser les équipements et à mieux répondre aux besoins des familles. La nouvelle crèche Ribambelle ouvrira ses portes avenue Toussaint Louverture, au cœur du projet du Mas du Taureau, dans l'îlot I1 dont la livraison est prévue en 2027.

• **Déménagement du Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Parents-Enfants** : Ces structures, essentielles pour le soutien à la parentalité et l'accompagnement des familles, ont emménagé dans les locaux de l'école Croizat au deuxième trimestre 2024, garantissant ainsi une meilleure accessibilité pour les familles.

Un projet politique pour l'enfance, la famille et la solidarité

L'engagement de la Ville de Vaulx-en-Velin en matière de petite enfance est un pilier fondamental de sa politique sociale et éducative. À travers des projets diversifiés et une collaboration étroite entre les structures d'accueil, les familles et les professionnels de la petite enfance, la Ville œuvre pour offrir à chaque enfant les meilleures chances de développement.

Direction de l'Éducation

► Développer la qualité de l'accueil des enfants dans les établissements scolaires

Données clés

	2023	2024
Nombre d'élèves inscrits à la rentrée scolaire	6828	6554
Dont élèves de maternelle	2465	2529
Dont élèves d'élémentaire	4183	4025
Nombre de nouvelles inscriptions scolaires	1134	1027
Nombre moyen d'enfants accueillis quotidiennement à la restauration scolaire	3426	3197
Effectifs de la Direction de l'Éducation (en ETP)	354	357,5

Missions

La Direction de l'Éducation de Vaulx-en-Velin assure un accompagnement global des enfants, en proposant un parcours éducatif continu qui couvre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Cette démarche repose sur une forte co-éducation entre parents, enseignants, associations, partenaires institutionnels et services municipaux. Elle s'inscrit dans le cadre de la Cité Éducative, un dispositif qui permet de renforcer l'accompagnement des enfants tout au long de leur parcours de vie.

Actions phares 2023 et 2024

Des investissements pour l'éducation et le soutien aux familles

L'éducation reste une priorité pour la municipalité. En 2023 et 2024, plusieurs initiatives ont été mises en place pour améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants.

• **Fournitures scolaires gratuites** : À la rentrée 2023, la Ville a distribué gratuitement des kits scolaires à 2 230

élèves de CP, CE1 et CM2. En 2024, cette mesure a été étendue à plus de 4 200 élèves, avec une dotation de 36 euros par élève. Cette action vise à alléger les dépenses des familles et à garantir l'égalité des chances.

- **Végétalisation des espaces scolaires** : La Ville a lancé la végétalisation de la cour de l'école Federico Garcia Lorca, un projet en deux phases. La première phase a été réalisée en 2023, et la deuxième phase devrait être achevée en 2025, améliorant ainsi le cadre de vie des enfants.

- **Modernisation des outils numériques** : Dans le cadre du deuxième Plan numérique, la Ville a investi 430 000 euros pour équiper les écoles de 131 vidéoprojecteurs interactifs. Cet investissement vise à moderniser les outils pédagogiques et à intégrer les nouvelles technologies dans les pratiques scolaires.

- **Restauration scolaire** : Après concertation avec les parents, la Ville a choisi API Restauration comme nouveau prestataire pour la restauration scolaire, dans le but constant d'améliorer la qualité des repas servis.

- **Groupe scolaire O.Cartailhac** : une réunion de concertation a été organisée suite au retard de livraison du groupe scolaire.

Des projets périscolaires qui favorisent le développement des compétences et engagement des jeunes

En 2024, des projets périscolaires ont été organisés autour de thématiques variées comme les mathématiques, l'architecture, la prévention du harcèlement, et les Jeux Olympiques. Ces projets ont impliqué les enfants, les enseignants et les parents dans une démarche participative et ludique. Le Conseil des Enfants et des Jeunes, qui entre dans sa deuxième année de fonctionnement, permet aux jeunes de proposer et de réaliser des projets pour leur ville. En 2024, 44 enfants ont participé à des projets sur le numérique, la lutte contre le harcèlement, et l'amélioration des espaces scolaires. Cette initiative renforce la démocratie participative et l'engagement civique des jeunes.

À travers ses actions et ses investissements, Vaulx-en-Velin s'engage pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif complet et de qualité, quels que soient son origine sociale et son environnement.

Direction Jeunesse et vie étudiante

► Développer la démocratie participative des 8-25 ans : le Conseil des enfants et des jeunes

Données clés

	2023	2024
Nombre de jeunes inscrits au Conseil des enfants et des jeunes	128	129
Nombre de dossiers chantiers jeunes déposés	253	260
Nombre de chantiers effectués	216	239
Nombre de bourses au permis accordées	60	60
Nombre de bourses BAFA accordées	40	40
Nombre de mini-séjours jeunes organisés	12	12
Nombre de séjours jeunes adultes organisés	4	4
Nombre participants au job d'été et emploi saisonnier		150

Missions

Vaulx-en-Velin se caractérise par une forte proportion de jeunes dans sa population : un quart des Vaudaises et des Vaudais a moins de 15 ans et les moins de 25 ans représentent près de 40% de la population. L'action du service auprès des jeunes repose sur trois objectifs majeurs : favoriser leur épanouissement personnel, développer leur autonomie, et encourager leur implication citoyenne. L'ambition de la direction de la jeunesse est de mettre en œuvre non pas une mais des politiques « jeunesse » pour mieux répondre aux attentes de tous les publics jeunes dans leur diversité et leur ouvrir de plus larges perspectives dans notre société.



Actions phares 2023 et 2024

En 2023, la municipalité lançait la première édition du Conseil des enfants et des jeunes 8-25 ans avec 128 enfants et jeunes inscrits. Son objectif : donner la parole à la jeunesse et les rendre acteur du débat public.

En janvier 2024 se tenait la première assemblée plénière du Conseil des enfants et des jeunes, afin de déterminer leur feuille de route 2023-2024. Plusieurs projets ont été proposés, toutes tranches d'âge confondues autour de différentes thématiques : insertion et orientation, santé et bien-être, mobilité, solidarité, animations et loisirs, transformation de la ville...

Accompagnés par des professionnels de la jeunesse et de l'enfance, les différents collectifs ont travaillé durant plusieurs mois pour faire aboutir certains projets. Leurs réalisations ont été présentées lors de l'assemblée plénière du 22 juin 2024. A titre d'exemple, voici quelques projets coconstruits : les bancs de l'amitié, une vidéo sur le harcèlement scolaire ou encore l'état d'avancement du projet Facilitage (aider des jeunes à trouver des stages de qualité), qui ont été présentés par les enfants et les jeunes.

Durant l'été, la nouvelle campagne d'inscription au Conseil des enfants et des jeunes édition 2024-2025 a été lancée : 129 enfants et jeunes se sont inscrits. Cette nouvelle vague d'inscription témoigne de l'engagement de la jeunesse vaudaise dans la vie de la cité.

Fortes d'une première année d'expérience, les équipes de l'enfance et de la jeunesse poursuivent le travail engagé tout en tenant compte des nouveaux sujets proposés lors de la plénière du 19 octobre 2024. Les thématiques de travail sont similaires avec une volonté de découvrir les institutions démocratiques en France et en Europe.

Service économie-emploi

► Favoriser le développement d'activités économiques et la création d'emplois

Données clés

	2023	2024
Nombre de demandes de recherche de locaux	85	59
Nombre de commerçants ambulants présents sur les marchés	300	300
Nombre de demandeurs d'emploi de la commune (Toutes catégories)	5760	5913

Missions

Le service Économie Emploi a pour but de mettre en œuvre les politiques publiques en faveur du développement économique, de l'emploi et de l'insertion. Il vise à développer les activités économiques sur le territoire et à favoriser la création d'emplois.

Le service joue un rôle d'orientation, d'accueil et de référent pour l'ensemble des acteurs économiques : entreprises, commerçants, porteurs de projets, forains, associations de commerçants et d'entreprises, partenaires de l'emploi et de l'insertion, demandeurs d'emploi etc. Il accompagne ces divers publics dans la définition, l'implantation et le développement de leurs projets ainsi que sur les aspects réglementaires. Le service est également pilote sur certains dispositifs.

Actions phares 2023 et 2024

Le service a renforcé ses actions et partenariats pour soutenir l'emploi et l'activité économique sur le territoire.

Rendez-vous de l'Emploi :

La Ville a organisé 7 Rendez-vous de l'Emploi en 2024, attirant 68 entreprises et 439 visiteurs, dont 87% issus des QPV. Ces événements ont permis de rapprocher les recruteurs et les demandeurs d'emploi, tout en mettant en lumière les

métiers en tension grâce à un format inversé qui a remporté un franc succès. En partenariat avec l'association AVAS, ces rendez-vous ont également été l'occasion de présenter des opportunités d'emploi liées aux projets du SYTRAL dont le tram T9.



Accompagnement des commerçants et entreprises :

L'accompagnement des commerçants et des entreprises locales est un axe majeur de la politique économique de la Ville. Le service a assuré le suivi des implantations commerciales et de la commercialisation des locaux économiques, notamment dans le cadre des projets urbains du Mas du Taureau et du tramway T9.

Tri des déchets sur les marchés forains :

Le tri des déchets a été mis en place sur les marchés forains en mai 2024, avec un travail en transversalité avec la Direction Prévention, sûreté et sécurité urbaine et la Direction Transition écologique. Un marché à emport a été mis en place au Village, ainsi que le tri à l'Ecoin et au Mas du Taureau, en collaboration avec l'entreprise locale Feedbac. Une navette a été expérimentée pour faciliter l'accès des habitants au marché.

Café Créa :

Le Café Créa, un dispositif destiné à accompagner les créateurs d'entreprise, a été revitalisé en 2024 pour mieux répondre aux besoins des participants. De nouveaux ateliers et tables rondes ont permis de réunir entrepreneurs, professionnels et partenaires dans un espace de partage et de soutien. Ce format revisité a attiré un public plus large et a contribué à renforcer le réseau entrepreneurial local. Le guide des acteurs de la création d'activité a également été mis à jour pour mieux orienter les porteurs de projets.

Suivi des projets urbains :

Le service a suivi de près l'aspect économique des projets urbains, en particulier ceux de la ZAC du Mas du Taureau et de l'Hôtel de Ville. Ces projets structurants ont pour objectif de dynamiser l'emploi et de créer des zones d'activité propices au développement de nouvelles entreprises. En parallèle, la Ville a renforcé son engagement avec les acteurs économiques locaux à travers des partenariats stratégiques. La convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) a été renouvelée et une nouvelle convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a été signée en novembre 2024, portant sur l'accompagnement des acteurs économiques dans les questions de cession/reprise d'activité, avec un travail prévu en 2025.

Actions emploi et insertion :

La Ville a déployé plusieurs initiatives novatrices pour faciliter l'insertion professionnelle, notamment :

- **Entreprise éphémère :** Du 23 avril au 7 juin 2024, 42 jeunes ont créé une entreprise fictive, accompagnés dans leur recherche d'emploi. À la fin de l'atelier, 53% des participants ont trouvé une solution. À six mois, 80% ont trouvé une issue professionnelle positive.
- **Projet Fair[e] :** La 15^e promotion du projet Fair[e] a accueilli 36 stagiaires et mobilisé 18 entreprises pour des recrutements inclusifs, favorisant l'accès à l'emploi pour des publics éloignés du marché du travail.

La Cité de l'Emploi poursuit son action en 2024, avec un bilan particulièrement positif :

Le dispositif Cité de l'Emploi, en place depuis 2023, continue d'apporter des résultats concrets. En 2024, 567 bénéficiaires ont été accompagnés, dont 154 jeunes ayant signé un contrat de travail grâce à l'action FlashJob. Depuis le lancement, 196 contrats ont été signés, et 50 jeunes ont bénéficié d'une bourse à la mobilité internationale, leur permettant de travailler ou étudier à l'étranger.

Le dispositif Cité de l'Emploi prendra fin en 2025, mais continue d'apporter des résultats concrets dans la réduction du chômage et l'insertion professionnelle des jeunes, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

UNE DISTRIBUTION DE KITS SCOLAIRES AFIN D'ASSURER LA GRATUITÉ DE L'ÉCOLE

1. Contexte, enjeux, objectifs

Parce que l'éducation est une priorité absolue pour la Ville de Vaulx-en-Velin, la municipalité agit concrètement pour garantir à chaque enfant les meilleures conditions de réussite. Cela passe notamment par un accompagnement quotidien des écoles et le soutien aux équipes pédagogiques, à travers le financement de matériel éducatif et pédagogique.

Parmi les actions phares, la Ville s'engage chaque année à fournir à chaque élève un kit de fournitures scolaires en début d'année. Cette initiative répond à un double objectif :

- **Assurer l'égalité entre tous les élèves**, en leur garantissant un même niveau d'équipement dès la rentrée,
- **Alléger la charge financière pour les familles**, dans un contexte économique parfois difficile.

Au-delà de l'aspect matériel, cette action municipale vise également à sensibiliser les parents d'élèves à l'importance de l'égalité d'accès à l'éducation. En prenant en charge cette dotation, la Ville affirme son rôle de collectivité éducative, pleinement engagée dans la lutte contre les inégalités scolaires.

Cet engagement s'inscrit dans une politique éducative cohérente, qui mobilise l'ensemble des services municipaux, en lien avec les établissements, les enseignants, les parents et les partenaires éducatifs.

2. Dates clés sur 2023 et 2024

La distribution de kits scolaires a eu lieu le 1er septembre 2023, pour l'année scolaire 2023-2024, et le 31 août 2024 pour l'année scolaire 2024-2025.

3. Présentation des principales réalisations 2023 et 2024

Pour la rentrée 2023-2024, la Ville a souhaité distribuer des kits scolaires aux enfants de CP et CM2, ainsi qu'aux élèves des classes multi-niveaux comprenant des CP et CM2.

Une concertation a été menée avec les directions d'école tout le long du premier semestre 2023 afin d'organiser cette distribution. Le choix des niveaux a été fait dans le cadre de cette concertation, et représente l'entrée et la sortie de l'école élémentaire.

Chaque kit a été constitué en étroite collaboration avec les enseignants, qui ont passé commande des fournitures qu'ils souhaitaient pour les élèves de leur classe afin de respecter leurs choix pédagogiques, selon un budget calculé au prorata du nombre d'élèves de l'école. Les kits ont été conditionnés par la ville de Vaulx-en-Velin avec le soutien des représentants des parents d'élèves et les équipes enseignantes, dans un sac en toile réutilisable.

Les kits ont été distribués par les élus, les membres des conseils de quartier et le personnel municipal le 1er septembre 2023.

Le déploiement global a concerné tous les établissements dès la rentrée 2024. Ainsi, 4 200 élèves ont bénéficié des kits scolaires, avec une dotation de 36 euros par élève.



Une ville intelligente et solidaire

Notre ville est constitutive d'histoires personnelles diverses.
Depuis de nombreuses années, au fronton de la mairie est inscrit le mot solidarité, aux côtés du triptyque républicain.
Le service public est essentiel.



Direction habitants et citoyenneté

► Assurer des services publics de qualité en lien avec l'évolution démographique et à la transformation de Vaulx-en-Velin

Données clés

	2023	2024
Nombre de demandes de document d'identité traitées à l'Hôtel de Ville	7077	7374
Nombre de demandes de document d'identité traitées à la mairie annexe	5044	4092
Nombre d'inhumations dans les cimetières	149	149
Nombre d'attestations d'accueils traitées	620 à l'HdV 180 mairie annexe	589 à l'HdV 199 mairie annexe
Nombre de naissances	772	739
Nombre de mariages	412	340
Nombre de logements recensés (recensement annuel INSEE)	1703	1794
Moyenne des appels externes reçus par le standard	5900 à 6000 par mois	
Nombre de sollicitations du pôle de proximité	environ 2000 par an	
Nombre de recensement citoyen (jeunes de 16 à 25 ans)	795	1286

Missions

La Direction Habitants Citoyenneté de la Ville de Vaulx-en-Velin œuvre pour garantir un service public de qualité, centré sur l'accueil, l'écoute et la réactivité face aux besoins des habitants. Son action repose sur une organisation structurée en six services interconnectés, ayant pour objectif d'améliorer les conditions de vie des Vaudais à chaque étape de leur parcours. De la naissance à la fin de vie, ces services assurent une prise en charge continue, réactive et accessible, contribuant ainsi à la démocratie locale et à la proximité du service public.

Les six services de la direction ont pour mission de répondre aux besoins essentiels des Vaudais dans leur vie quotidienne :

- **Service Accueil-Standard** : Ce service est le premier point de contact avec la Ville. Il assure une orientation claire et efficace des usagers vers les différents services municipaux.
- **Service Population – État Civil** : Garant de l'état-civil, ce service gère la délivrance des pièces d'identité (cartes d'identité, passeports), le recensement citoyen, ainsi que l'organisation des élections.

- **Mairie Annexe** : Ce service, situé au sud de la ville, permet une proximité renforcée pour les habitants, en offrant un accès facilité aux documents d'identité et aux attestations d'accueil, contribuant ainsi à réduire les inégalités d'accès au service public.

- **Service Cimetière** : En charge de la gestion des trois cimetières communaux, il assure le respect des droits et des démarches liés à la gestion funéraire.

- **Pôle administratif de proximité** : Ce service gère les demandes des usagers liées à l'espace public (problématiques de voirie, aménagement, propreté), et assure le lien avec les partenaires internes et externes pour garantir une réponse rapide et adaptée aux demandes citoyennes.



Actions phares 2023 et 2024

Au cours de l'année 2023 et 2024, la direction a mis en place plusieurs mesures pour améliorer la qualité et la fiabilité des services :

- **Renouvellement de l'équipe et des procédures à la Mairie Annexe** : L'objectif est de garantir un accueil plus fluide et réactif pour les habitants du sud de la ville, tout en optimisant la gestion des demandes de documents d'identité et des attestations d'accueil.

- **Amélioration des procédures au Service Accueil-Standard** : Le travail a été axé sur la formation continue des agents pour garantir des réponses rapides et de qualité à toutes les demandes des usagers, en lien avec la digitalisation des démarches administratives.

- **L'organisation des élections européennes et législatives** de 2024 a été un défi majeur pour les services municipaux. La Ville a mis en place 20 bureaux de vote sur son territoire pour assurer la participation citoyenne à ces élections.

- **La plateforme numérique Toodego a continué de se développer** en 2024, offrant un accès simplifié aux services municipaux et permettant une inscription en ligne aux événements organisés par la Ville. La plateforme est un levier important pour renforcer l'inclusion numérique, notamment pour les publics éloignés des démarches en ligne.

Archives municipales

► Gérer, sécuriser et valoriser les archives, au service de la ville et de ses habitants

Données clés

	2023	2024
Nombre de documents et/ou dossiers communiqués aux services	382	310
Nombre de personnes reçues en salle de lecture	18	21
Nombre de demandes de recherches par correspondance	25	20
Nombre d'intervention d'archivage dans les services	6	9

Missions

Les Archives municipales ont pour missions la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits et reçus par la collectivité dans le cadre des missions des services municipaux. Les Archives municipales ont également une mission de conseil et de formation des services de la Ville. Le service des Archives intervient également lors des événements sur le territoire afin de transmettre des documents d'archives.

Actions phares 2023 et 2024

La municipalité a mis en lumière l'importance de ce service pour l'identification et la valorisation de notre passé, tout en renforçant les liens avec les habitants et les acteurs culturels du territoire. Les années 2023/2024 ont été marquées par un accompagnement croissant des services de la Ville sur l'archivage :

- **La poursuite de la restructuration du fonds communal** (classement des archives et éliminations réglementaires des documents arrivés au terme de leur durée légale de conservation), la poursuite du travail de refonte du logiciel métier de gestion des archives

- **Des sollicitations des services municipaux pour le traitement de leurs documents** (arriéré de classement, élimination . . .) et pour la création d'outils d'aide à la gestion de leurs archives (référentiel, guide d'archivage, tableau de gestion...).

Le renforcement des missions des Archives autour de la question du numérique :

- poursuite du projet de mise en place d'un système d'archivage électronique ;
- gestion des fichiers électroniques, refonte des arborescences des services municipaux et formation des agents aux règles de nommage des fichiers numériques,
- suivi des processus de dématérialisation des documents de la collectivité, notamment pour les autorisations d'urbanisme.

Ces deux dernières années ont aussi été marquées par une augmentation significative des sollicitations concernant la recherche de documents, de photos et d'archives, qu'il s'agisse de citoyens, d'associations, de partenaires institutionnels ou de médias.

- **Journées Européennes du Patrimoine (2023 et 2024) :** Ces événements annuels ont permis aux Archives municipales de jouer un rôle clé dans la mise en lumière de l'histoire locale, en organisant des expositions centrées sur des thématiques fortes. Les expositions sur la TASE (ancienne usine textile de la ville), présentées en 2023 et 2024, ont particulièrement attiré un large public, grâce à des documents d'archives inédits qui ont permis de retracer l'histoire industrielle et sociale de Vaulx-en-Velin.

- **40^e anniversaire du Centre culturel Charlie Chaplin :** À l'occasion de cet anniversaire marquant, le service des Archives a produit une exposition mettant en valeur l'histoire du centre culturel, un lieu symbolique pour la ville et ses habitants. Ce projet a été l'occasion de renforcer l'identité culturelle de Vaulx-en-Velin et de souligner l'importance de ce centre dans la construction du tissu social et culturel local.

- **Centenaire de la TASE :** Un événement majeur qui a permis aux Archives municipales de se mobiliser activement pour célébrer ce moment clé de l'histoire locale. Des recherches approfondies ont permis de produire des documents exceptionnels qui ont enrichi les supports pédagogiques et culturels réalisés pour l'occasion, contribuant ainsi à faire vivre l'histoire de cette entreprise emblématique de la ville.



Mission Santé

► Réduire les inégalités sociales et territoriales pour vivre en bonne santé

Données clés

	2023	2024
Nombre de bénéficiaires de l'Atelier Santé Ville	343	700
Nombre d'enfants bénéficiaires des actions psychomotricité / handicap	305	382
Nombre de parents et/ou professionnels bénéficiaires des actions « psychomotricité / handicap »	182	162
Nombre d'ateliers cuisine réalisés dans le cadre de la lutte contre l'obésité	9	0*
Nombre de structures de soins non programmés créées	2	

*En l'absence de diététicien, les ateliers de cuisine n'ont pas pu avoir lieu

Missions

Afin de répondre au mieux aux besoins en santé de ses habitants, la Ville de Vaulx-en-Velin s'investit depuis plusieurs années autour des questions de santé.

Elle porte un projet local de santé publique, adapté aux besoins des Vaudais et Vaudaises, en lien avec tous les acteurs concernés du territoire et l'Agence Régionale de Santé, qui s'articule autour de différents outils/dispositifs comme le Contrat Local de Santé, le Conseil Local de Santé Mentale et l'Atelier Santé Ville.

Actions phares 2023 et 2024

Le service Santé de la Ville a inscrit la sensibilisation aux enjeux de santé dans le cadre d'un projet politique global visant à améliorer les conditions de vie des habitants et à réduire les inégalités sociales de santé. En 2023 et 2024, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées pour toucher le plus large public possible, notamment les plus vulnérables. Ces actions ne sont pas seulement un moyen d'apporter de l'information, mais elles participent également à la construction d'une culture de la prévention, essentielle pour la santé des générations futures.

Un focus sur l'alimentation et la créativité

En 2023, le service Santé, en partenariat avec l'association Sens et Savoirs, a organisé quatre ateliers de sensibilisation autour de l'alimentation, une question centrale pour la santé publique. Ces actions ont eu lieu dans des lieux emblématiques de la ville comme le Parc Elsa Triolet. Le choix de la thématique de l'alimentation, en lien avec la diététique, a permis de sensibiliser les Vaudais sur des pratiques alimentaires favorables à leur bien-être, à travers des activités interactives comme la création de brochettes de fruits, et des ateliers créatifs sur la peinture végétale.

En mars 2024, le service santé a lancé les premiers travaux de renouvellement du contrat local de santé, pour la période 2025-2030.

L'année 2024 a également été marquée par la multiplication des ateliers thématiques pour renforcer la prévention :

- **Prévention bucco-dentaire** : Trois ateliers ont été organisés pour les tout-petits, en partenariat avec une bénévole senior, permettant de sensibiliser les enfants, les parents et les assistantes maternelles à l'importance d'une bonne hygiène dentaire dès le plus jeune âge. Ce programme a permis d'atteindre 26 enfants et 13 adultes.
- **Alimentation saine et équilibrée** : Toujours dans le cadre de la prévention alimentaire, le service Santé a proposé trois ateliers thématiques sous le titre « Été santé et saveurs ». Ces ateliers ont eu pour objectif d'informer et de sensibiliser les parents et les enfants sur la question de l'alimentation à travers l'éveil des sens : goût, odorat, toucher et vue. Ce programme, mené en partenariat avec la CPTS SPVV et l'association Sens et Savoirs, a rassemblé 149 participants, en soulignant l'importance de l'alimentation dans la santé et le bien-être des jeunes générations.
- **Prévention des risques liés aux écrans** : Le service Santé a également pris en compte les enjeux liés à la consommation d'écrans, en particulier auprès des jeunes. Trois stands de prévention ont été organisés par le Lieu écoute (Point Accueil Écoute Jeunes), offrant aux jeunes et aux parents l'opportunité de réfléchir à leur utilisation des écrans et de

remplir des questionnaires pour évaluer leur consommation. Cette initiative a permis d'engager 115 jeunes (principalement des préadolescents 9- 12 ans), 21 parents et 5 professionnels et/ou partenaires dans une réflexion collective sur les risques liés à la surexposition aux écrans et la nécessité de rétablir des équilibres sains dans l'usage des nouvelles technologies.

Direction action sociale, CCAS

Soutenir les populations les plus fragiles

Données clés

	2023	2024
Nombre d'enfants et/ou jeunes accompagnés dans le cadre du programme de réussite éducative	254	
Nombre de colis seniors distribués	3 130	3025
Nombre de personnes ayant participé à, au moins une activité du pôle seniors	498	944
Nombre de personnes bénéficiant du service d'aide à domicile	151	155
Nombre de personnes bénéficiant du service de soin infirmiers à domicile	57	49
Nombre d'heures d'aide à domicile	24702	25378

Missions

La Ville de Vaulx-en-Velin et le CCAS déploient un ensemble d'actions de prévention ambitieuses, en partenariat avec des institutions publiques et privées, dans le but de lutter contre l'exclusion et de soutenir les populations les plus fragiles. L'accès aux soins, la mise en place d'accompagnements personnalisés pour les seniors et les personnes en situation de handicap, ainsi que la lutte contre la précarité sont au cœur de l'action municipale. Ces priorités s'inscrivent dans une logique de solidarité qui ne laisse personne sur le côté, et qui s'efforce de garantir un cadre de vie équitable pour toutes et tous. L'engagement de la Ville dans l'inclusion des personnes en situation de handicap et le soutien aux aînés témoigne de sa volonté de promouvoir l'autonomie et la dignité de chaque citoyen, en renforçant le lien social et en facilitant leur accès à des services adaptés.

Actions phares 2023 et 2024

Le pôle social, réorganisé en 2023, constitue un pilier fondamental de la politique municipale en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la précarité. Structuré autour de trois équipes complémentaires — accueil, accès aux droits et accompagnement social — il met en œuvre des actions ciblées pour garantir à chaque citoyen, et en particulier aux plus vulnérables, un accès égal aux droits et aux services publics. En 2024, le pôle a géré une demande exceptionnelle, accueillant près de 20 000 personnes et recevant 15 000 appels téléphoniques, attestant d'une forte sollicitation des services sociaux par la population.

Les principaux projets qui illustrent cet engagement sont :

- **L'accueil et l'orientation des usagers**, avec un renforcement des liens avec les partenaires locaux, tout en assurant un accès simplifié aux droits fondamentaux pour tous. Parmi les actions phares, l'instruction de 23 dossiers RSA et le déploiement de permanences délocalisées, permettant de toucher un public souvent éloigné des institutions, témoignent de l'effort constant pour aller vers ceux qui en ont besoin.
- **L'accompagnement social**, avec un suivi individualisé pour 800 personnes, notamment dans la prévention des impayés de loyers et des expulsions locatives, deux enjeux majeurs pour garantir la stabilité des familles et prévenir la précarité. Un accompagnement spécifique a également été mis en place pour les bénéficiaires du RSA, afin de les soutenir dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- **Les aides facultatives**, avec le soutien continu du CCAS qui a attribué des aides alimentaires et des secours financiers, contribuant à soulager les familles en difficulté et à lutter contre la pauvreté au quotidien.

Le Programme de Réussite Éducative a poursuivi son action en 2024 pour favoriser l'égalité des chances et soutenir la réussite scolaire des enfants issus de milieux modestes. Ainsi, 211 enfants et jeunes ont été accompagnés, avec des projets variés :

- **L'accompagnement individuel** a permis de soutenir 38 enfants dans leur scolarité, en partenariat avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) et des intervenants vacataires, pour garantir une aide ciblée et efficace.
- **Les projets collectifs** ont réuni 73 enfants dans des ateliers de développement personnel, tels que la gestion des émotions et la confiance en soi, renforçant ainsi les compétences sociales et émotionnelles des jeunes.
- **Le dispositif ACTE**, destiné à 37 collégiens temporairement exclus, a été mis en place pour prévenir le décrochage scolaire en offrant un accompagnement adapté.
- **Un soutien spécifique** a également été proposé aux adolescents, en particulier pour les 12-16 ans, afin de répondre aux enjeux propres à cette tranche d'âge, souvent en rupture avec le système scolaire.

Pôle Séniors

► Soutenir les populations les plus fragiles



Données clés

	2023	2024
Nombre de colis seniors distribués	3 130	3 025
Nombre de personnes ayant participé à, au moins une activité du pôle seniors	498	944

Missions

Le Pôle Seniors accompagne les habitants les plus âgés au quotidien. Il leur propose différents services : de l'aide à domicile, la résidence d'hébergement Ambroise-Croizat, l'inscription au registre des personnes fragiles mais aussi une programmation d'animations. Le Pôle Séniors organise également la distribution de colis seniors une fois par an.

Actions phares 2023 et 2024

En 2024, le pôle Seniors a intensifié ses activités afin de promouvoir le bien-être et l'autonomie des personnes âgées, renforcer leur inclusion sociale et favoriser la solidarité intergénérationnelle. 7 365 personnes ont été accueillies, soit une augmentation de 44% par rapport à 2023, preuve de l'importance croissante de cet enjeu. Les projets réalisés incluent :

- **L'animation** : 944 seniors ont participé à des activités diverses (gymnastique, sophrologie, sorties culturelles), soit une augmentation de 90% des participations par rapport à l'année précédente.
- **Les colis et repas des seniors** : 3 025 colis ont été distribués et 664 personnes ont pris part aux repas des seniors, contribuant ainsi à leur maintien dans la société et à leur bien-être au quotidien.
- **La Semaine Bleue**, avec la thématique "Bouger ensemble pour entretenir la flamme", a permis de renforcer les liens intergénérationnels grâce à des activités et événements festifs.
- **La résidence Croizat** a accueilli 60 résidents, avec un programme d'activités diversifié comprenant activités physiques, ateliers numériques et moments festifs, pour maintenir le lien social et offrir aux personnes âgées une vie épanouie.

Enfin, le pôle maintien à domicile poursuit son action de soutien auprès des personnes âgées et en situation de handicap, garantissant leur autonomie et leur qualité de vie à domicile. Les services mis en place, tels que le soin infirmier à domicile, l'aide à domicile, le portage de repas et l'accompagnement aux courses, permettent de répondre aux besoins de proximité tout en renforçant l'efficacité des services publics pour les plus fragiles.

Ces actions visent à assurer un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles, en offrant un accompagnement personnalisé et de qualité.

Mission Handicap

► Rendre la ville accessible et inclusive

Données clés

	2023	2024
Sous-commissions accessibilité réunies		8
Participants aux rencontres de la journée internationale des personnes handicapées		1150
Personnes touchées par les communications de la Ville sur les événements handicap et accessibilité		6000
Séances de travail avec les services de la Ville		35

Missions

La Mission Handicap et Accessibilité accompagne l'engagement de la Ville pour garantir à tous les habitants, en particulier ceux en situation de handicap, un accès concret et renforcé à l'ensemble des services et activités de la vie municipale.

Ses principales actions :

- Animation de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) comme instance de concertation avec les usagers et les associations représentatives ;
- Intégration de l'accessibilité universelle dès la conception des projets municipaux ;
- Renforcement des coopérations avec les partenaires institutionnels, associatifs et médico-sociaux ;
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations.

Actions phares 2023 et 2024

La Commission Communale pour l'accessibilité, instance de concertation, s'est réunie le 30 Avril 2024, date de présentation de son rapport réglementaire 2022-2023. Ce rapport décrit de quelle manière la ville rend effective la loi handicap de 2005 et précise comment les personnes en situation de handicap et associations représentantes participent au suivi de mise en accessibilité de la ville.

La CCAS a réuni 8 réunions

en sous-commissions thématiques :

- Accessibilité des lieux publics,
- Accès aux loisirs, sport et culture,
- Communication et sensibilisation.

Culture et participation

- Réalisation d'un état des lieux de la participation culturelle des adultes en situation de handicap.
- Élaboration d'un plan d'action coconstruit avec les usagers et les équipements culturels.

Journée internationale des personnes handicapées

- Organisation de 14 événements entre le 2 et le 8 décembre 2024.

Accès aux droits

- Mise en place de 4 actions collectives MDPH en partenariat avec l'équipe de la Métropole : information, accompagnement au montage de dossiers.

Soutien aux aidants

- Adhésion à la Métropole Aidante : enrichissement de l'offre pour les proches aidants de personnes en situation de handicap ou âgées, et sensibilisation du public.



Par ailleurs, des actions récurrentes sont également réalisées par la mission handicap :

- Collaboration à la mise en œuvre du plan d'accueil des enfants à besoins particuliers en périscolaire et accueil de loisirs ;
- Appui au projet « Vaulx sur les ondes », réalisé par l'équipe radio Station-Station avec des jeunes de l'Institut Médico-éducatif, des jeunes résidents de l'établissement Demagny, des jeunes du groupe jeunesse de Cachin à L'Atelier Léonard de Vinci
- Développement d'une offre de loisirs adaptés et de répit tout l'été à L'Atelier Léonard de Vinci dans le cadre d'Activ'été en partenariat avec PEP69 et la Miète
- Organisation de la Journée du patrimoine adaptée aux personnes déficientes visuelle avec la mission patrimoine de la ville, le Planétarium et l'association Unadev
- Aide à la mise en place des rendez-vous inclusifs « Tout doux Lire inclusifs » de L'Atelier Léonard de Vinci
- Organisation des rencontres de la dictée Ela avec les écoles primaires Johnson et Makarenko



Exposition Et Alors, Journée Internationale des Personnes Handicapées
Remise des créations à l'association Les Couleurs de l'accompagnement



Promenade des saisons Danse, musique et handicap en famille
Ecole des Arts



Semaine du handicap - Journée de la Communication Alternative Améliorée
en partenariat avec l'Equipe Relais handicaps rares des PEP69.

Une ville dynamique, engagée et unie

Notre ville est active, marquée par un riche tissu associatif, et une grande diversité d'activités sportives et culturelles, facteurs de lien social et d'engagement citoyen.

Nous veillons à ce que ces activités permettent l'épanouissement individuel, et l'ouverture au monde, dans le respect des valeurs républicaines, et nous luttons fermement contre toutes les formes de discriminations.



Direction vie sportive, associative et événementielle

► Soutenir et accompagner la dynamique du tissu associatif local

Données clés

	2023	2024
Nombre d'associations accompagnées	300	300
Nombre d'associations hébergées dans des locaux municipaux	110	110
Nombre d'actions de soutien logistique aux événements associatifs et municipaux	500	500

Missions

La Direction Vie Sportive, Associative et Événementielle œuvre à renforcer le dynamisme de la vie locale à Vaulx-en-Velin. Elle soutient les initiatives portées par les associations et les habitants, favorise la création de liens sur le territoire, et valorise l'engagement collectif à travers l'accompagnement, la mise à disposition de moyens, et l'organisation d'événements fédérateurs.

Ses objectifs :

- **Accompagner** la structuration et le développement des associations ;
- **Mettre à disposition** des lieux d'accueil pour les activités associatives et les initiatives citoyennes ;
- **Soutenir** financièrement et logistiquement les projets locaux ;
- **Promouvoir** les valeurs de solidarité, de vivre-ensemble et de citoyenneté active.

Actions phares 2023 et 2024

Dans un contexte parfois difficile pour le monde associatif, la municipalité agit pour garantir aux associations un accompagnement durable et de qualité. Le service vie associative soutient la création, le développement et la structuration des initiatives locales.

- **22 équipements de quartier** mis à disposition sur l'ensemble du territoire ;
- **110 associations accueillies** en 2024 dans ces espaces ouverts à tous ;
- **600 interventions techniques** pour entretenir et sécuriser les locaux ;
- **250 familles** ont pu bénéficier de salles pour leurs événements personnels.

Cette offre territoriale s'inscrit dans une logique d'égal accès aux services pour tous les quartiers de la ville.

Dans le cadre de sa politique de proximité, la Ville soutient les projets émanant des associations et des habitants à travers les Fonds Associatifs Locaux (FAL) et les Fonds Projets Habitants (FPH). Ces dispositifs illustrent la volonté municipale de co-construire avec les vaudaises et les vaudais des projets utiles et fédérateurs.

- **37 projets associatifs** ont été financés grâce au FAL ;
- **12 actions de collectifs d'habitants** soutenues dans le cadre du FPH.

Le pôle Événementiel apporte par ailleurs un appui opérationnel indispensable aux organisateurs : mise à disposition de matériel, conseils techniques, coordination logistique.

Une vie associative forte, organisée et solidaire est un pilier de la cohésion locale. En lien avec le Conseil Consultatif de la Vie Associative, la Ville a :

- instauré **une nouvelle Charte de la Vie Associative**, affirmant les valeurs de respect, de laïcité et d'engagement mutuel ;
- signé **50 conventions d'objectifs** pluriannuelles pour sécuriser les partenariats avec les associations ;
- renforcé la mise en réseau à l'échelle des quartiers à travers :
 - 12 coordinations de secteur,
 - 26 temps de dialogue informels ("causes café", "matin p'tits déj").

Forum Assos'Actives :

Afin de valoriser le tissu associatif vaudais et d'inviter les associations à présenter leurs activités et développer des liens, la Ville a célébré cette année le 10ème anniversaire du Forum des associations.

Cette édition a accueilli au Centre Charlie Chaplin un peu plus de 2000 visiteurs et rassemblé 76 associations le 14 septembre. Parmi celles-ci, 69 ont tenu un stand d'information et de valorisation de leurs activités et sept ont tenu un stand de restauration. Des jeux, ateliers, sensibilisations, initiations, démonstrations sur de multiples thématiques ont été proposés.



Fête Nationale :

L'organisation de la Fête Nationale au marché aux Puces est une fête républicaine qui est un temps fort dans la vie de la Ville. Elle participe au partage de valeurs communes, avec des jeux pour les enfants, des ateliers sportifs, des stands associatifs, un concert ainsi qu'un feu d'artifice qui vient clore la soirée.

En 2024, le Conseil des Enfants et des Jeunes est venu apporter encore un peu plus d'animation avec notamment l'intervention de jeunes et d'un DJ sur la scène.

L'édition 2024 a connu un fort succès avec plus de 9500 participants.

Service des sports

► Favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités sportives

Données clés

	2023	2024
Nombre d'associations sportives vaudaises	47	47
Nombre d'équipements sportifs gérés	15	18
Nombre d'heures hebdomadaires d'occupation des équipements sportifs	890	890
Nombre d'entrées à Activ'été	37 603	43 584

Missions

Avec 45 clubs sportifs et plus de 8000 licenciés, Vaulx-en-Velin affirme sa place parmi les villes les plus sportives de la métropole. La Ville s'engage à faire du sport un levier de développement personnel et collectif accessible à tous les âges, à tous les niveaux, et dans tous les quartiers.

Le service des sports œuvre quotidiennement pour concrétiser cette ambition :

- Il accompagne les clubs dans leur fonctionnement et leur développement ;
- Il soutient la dynamique associative et compétitive, comme la pratique libre et le sport santé ;
- Il assure la gestion, la maintenance et la modernisation des équipements sportifs municipaux.

Actions phares 2023 et 2024

Des animations sportives au cœur des quartiers et des vacances

Mini-stages sportifs

Organisés durant les vacances scolaires à destination des centres sociaux et accueils de loisirs, ces stages permettent à de nombreux jeunes Vaudais d'accéder à une offre sportive structurée et encadrée.

- Présents sur plusieurs équipements sportifs répartis sur le territoire ;
- Tournois de handball réguliers au gymnase Rousseau et au gymnase Owens ;
- Fréquentation moyenne de 100 enfants par jour.

"Vaudaises en sport" : le sport comme levier d'émancipation féminine

Ce programme innovant lutte contre les inégalités d'accès à la pratique sportive pour les femmes, notamment celles éloignées de l'offre traditionnelle.

- Démarrée en 2023 avec une activité bimensuelle ;
- Développement rapide : 3 activités hebdomadaires depuis septembre 2024 (step, circuit training, boxe éducative) ;
- 40 participantes régulières.

Les activités sportives à l'école

En partenariat avec l'Éducation Nationale, le service des sports intervient sur la natation scolaire, l'apprentissage du vélo et le handball. Plusieurs éducateurs des activités physiques et sportives sont mobilisés sur ces temps d'enseignement. Les éducateurs sportifs interviennent également dans le cadre de la convention avec le collège Valdo sur la section sportive handball.



Activ'Été

Chaque été, la Ville organise et coordonne, en partenariat avec les associations, un programme d'animations destiné aux habitants, sur tout son territoire. Cet ensemble d'actions, baptisé "Activ'Été", réunit initiatives associatives et propositions municipales. Activ'Été traduit l'engagement de la municipalité à offrir des loisirs accessibles à tous les habitants pendant la période estivale.

- Partenariat étroit entre services municipaux et associations locales ;
- Trois sites phares (parc Elsa Triolet, stade Aubert, plateau Rousseau) ;
- Activités ludiques, sportives, baignades, structures gonflables, etc.



Chiffres-clés :

- **33 jours d'ouverture** pour le parc Elsa Triolet et le stade Aubert ;
- **43 584 participants**, avec +61 % de fréquentation au stade Aubert ;
- **14 000 jeunes** sur le plateau Rousseau, de 18h à minuit, du 1^{er} juillet au 30 août.

"Gymnases en soirée" : une politique sportive de proximité et de prévention

Pour occuper l'espace public de manière positive et prévenir les tensions, la Ville a mis en place un dispositif d'activités sportives nocturnes à destination des adolescents.

- Du 3 au 16 août 2024, de 18h à minuit ;
- 3 gymnases mobilisés : Noirettes, Jesse Owens, Croizat ;
- 122 jeunes en moyenne par soirée.

Les associations et services municipaux proposent en outre des actions réparties dans tous les quartiers, au plus près des lieux de vie : cela représente plus d'une trentaine de temps forts en 2024, dont 16 concentrés en juillet et août.

Un été olympique et populaire

En 2024, année des Jeux Olympiques de Paris, la Ville a amplifié son offre d'animations de proximité avec une forte dimension sportive et éducative :

- 12 événements à dimension sportive organisés sur le territoire ;
- 15 fêtes de quartiers, véritables temps forts intergénérationnels ;
- Ateliers diversifiés : sports, culture, sciences, alimentation, pour éveiller la curiosité et renforcer le lien social.

Focus 2024 – Réouverture de la piscine Jean Gelet

La piscine a été inaugurée le 20 juin 2024, après une vaste concertation des habitants (Conseils de Quartier, C.E.J, tissu sportif et associatif, etc.). Afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par les Vaudais, de nombreuses animations ont été mises en place telles que l'aquagym, les bébés nageurs, le jardin aquatique, ainsi que des cours de natation.

La piscine accueille les écoles, les centres de loisirs, le public familial et deux clubs sportifs. Sur les 6 premiers mois d'ouverture, la piscine Jean Gelet a comptabilisé 12 302 entrées tous publics confondus.



Mémoire

► Transmettre la mémoire pour renforcer le vivre ensemble

Données clés

	2023	2024
Nombre de commémorations organisées	12	12
Nombre d'enfants accueillis lors des visites du Printemps des Cimetières	70	
Nombre d'enfants accueillis lors des des Chemins de la Mémoire de la Résistance	650	

Missions

La mémoire constitue un pilier de l'engagement républicain de Vaulx-en-Velin. Fidèle à son histoire et à ses valeurs, la municipalité œuvre pour une mémoire vivante, partagée et inclusive, en lien étroit avec les associations, les établissements scolaires et les habitants.

À travers un calendrier riche de 12 commémorations chaque année, d'hommages et d'initiatives pédagogiques, la Ville s'attache à transmettre l'histoire locale et nationale, à faire vivre les valeurs de résistance, de liberté et de justice, et à donner toute leur place aux mémoires démontrant l'engagement de tous les Vaudais pour le vivre ensemble. L'enjeu est de faire mémoire commune pour construire notre destin commun.

Actions phares 2023 et 2024

2024 : une année mémorielle d'exception

Labellisée "80 ans de la Libération", l'année 2024 a été marquée par plusieurs temps forts, qui ont allié cérémonie, culture, pédagogie et participation citoyenne.

Hommage au Groupe Manouchian – Février 2024

- Inauguration d'un panneau commémoratif ;
- Présentation d'une pièce de théâtre ;
- Participation de jeunes Vaudais à la cérémonie nationale de Panthéonisation du couple Missak et Mélinée Manouchian.



Commémoration de la Rafle de la Maison d'Izieu – Avril 2024

- Déplacement d'un groupe de 40 Vaudaises et vaudais issus du conseil des Seniors, du conseil des enfants et des jeunes à la Maison d'Izieu pour une journée de mémoire partagée.

Libération de Vaulx-en-Velin – 2 septembre 2024

- Célébration dans le square Casanova, avec l'installation des panneaux des Chemins de la Mémoire de la Résistance ;
- Lecture de portraits de résistants vaudais par les élèves de l'école Anton Makarenko.

Une jeunesse actrice de la transmission

La municipalité place la jeunesse au cœur de sa politique mémorielle, en favorisant son implication active dans les cérémonies et les projets éducatifs.

- **Collège Jacques Duclos** : chorale et lectures lors de la Journée nationale de la mémoire de l'esclavage et de la traite négrière ;
- **École Anatole France** : présentation de résistants vaudais lors de la Journée nationale de la Résistance ;
- **Centre social Georges Lévy** : lecture de poèmes en hommage aux victimes du 17 octobre 1961.



Commémorations nationales : diversité des mémoires et pédagogie citoyenne

- **Appel du 18 juin 1940** : Mise en lumière des résistants oubliés, femmes, immigrés, colonisés, à travers l'exposition « Ces résistants oubliés ».
- **Armistice du 11 novembre 1918** : Participation du collège Pierre Valdo avec lectures de témoignages de poilus ; Projection du film « 1917 » au cinéma Les Amphis, pour prolonger la réflexion historique.

Une dynamique associative engagée

La Ville soutient les projets portés par ses partenaires mémoriels, illustrant une volonté partagée de faire vivre une mémoire populaire et accessible.

- 2^e édition Sud des **Chemins de la Mémoire de la Résistance**, en partenariat avec l'ANACR et l'USEP ;
- 175 enfants sensibilisés à l'histoire locale par le biais d'une approche pédagogique et ludique.



Le Printemps des Cimetières

Depuis 2017, Vaulx-en-Velin participe au Printemps des Cimetières, en partenariat avec les associations mémorielles, le service de la Vie Associative et les Archives municipales. Cette initiative, singulière et sensible, témoigne de la volonté municipale de faire vivre autrement la mémoire locale, en valorisant les parcours de celles et ceux qui ont façonné l'histoire de la ville, au plus près des habitants.

Chaque année au mois de mai, les cimetières de la ville deviennent des lieux d'histoire et de transmission. À partir des connaissances partagées par les habitants (témoignages, anecdotes, objets), enrichies par le travail rigoureux des Archives municipales, une quinzaine de personnalités vaudaises inhumées sont présentées lors de visites guidées ouvertes à toutes et tous.

Ces portraits font revivre une mémoire incarnée, populaire, et souvent oubliée : celle des ouvriers, des résistants, des commerçants, des figures sportives

Direction de la culture

École des Arts

► Créer, Vibrer, Exister à l'École des Arts

Données clés

	2023	2024
Nombre d'élèves inscrits à l'École des Arts	898	886
Nombre de disciplines enseignées	40	40
Nombre d'heures de cours hebdomadaires	541	540
Nombre d'enfants sensibilisés dans les écoles primaires	3500	3500
Nombre d'élèves pratiquant la musique actuelle en collège et lycée		77

Missions

À Vaulx-en-Velin, la culture est un outil d'épanouissement personnel, de cohésion sociale et d'émancipation citoyenne. C'est dans cette dynamique que s'inscrit pleinement l'École des Arts, un Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) reconnu par le Ministère de la Culture et de la Communication, et soutenu par la Métropole de Lyon dans le cadre du Schéma métropolitain des enseignements artistiques.

Véritable pôle d'excellence artistique au cœur de la ville, l'École des Arts propose une formation complète et pluridisciplinaire dans les domaines suivants :

- **Musique** : instruments, formation musicale, culture musicale, chœurs, orchestres, groupes de musiques actuelles ;
- **Danse** : classique et contemporaine ;
- **Théâtre** : expression, interprétation, jeu scénique ;
- **Arts plastiques** : dessin, peinture, techniques mixtes.

Avec plus de quarante disciplines enseignées, l'École des Arts se veut ouverte à toutes les pratiques et à tous les publics, qu'ils soient débutants, amateurs éclairés ou en voie de professionnalisation.

L'École des Arts est un espace de création, d'expression et d'inclusion. Présente dans les écoles primaires et secondaires par des interventions en temps scolaire et périscolaire, l'École des Arts contribue à l'épanouissement personnel et collectif où chacun peut trouver sa voix et sa place.



Actions phares 2023 et 2024

Au cours des années 2023 et 2024, l'École des Arts a participé à de nombreux événements et spectacles, en lien avec les acteurs culturels du territoire. Ainsi, au sein du Centre Culturel Charlie Chaplin, des concerts, scènes ouvertes, auditions et spectacles ont été organisés. Par ailleurs, l'École des Arts a également participé au Festival de Musique Actuelle Amplifiée à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Vaulx-en-Velin, mais aussi au Festival de Musique actuelle de l'Est lyonnais (F'est).

Dans le cadre du Printemps des possibles, une déambulation a été organisée au Planétarium, et une jam session à Chaplin.

Des actions ont été menées à destination des personnes en situation de handicap et leur famille, avec la Promenade des saisons.

L'École des Arts a poursuivi son partenariat avec les écoles, collèges et lycées sur le temps scolaire et périscolaire, en animant dans de nombreuses des ateliers de musiques amplifiées, une découverte et pratique instrumentale en primaire, des ateliers d'arts plastiques, des interventions musique, danse, arts plastiques et théâtre.

Enfin, les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT), créées en septembre 2022 au collège Aimé Césaire accueillent une classe supplémentaire, soit 45 élèves qui bénéficient de ce dispositif.

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) au collège Henri Barbusse, attirent elles aussi toujours autant les jeunes. Ce dispositif leur permet de découvrir et de pratiquer la musique instrumentale. Ce sont 90 élèves, de la 6ème à la 3ème, qui participent à ces classes.

Centre culturel Charlie Chaplin

► Conquérir de nouveaux publics

Données clés

	2023	2024
Nombre d'abonnés	344	241
Dont abonnés vaudais	133	112
Nombre de pass	116	53
Dont Vaudais	39	34
Dont pass famille	87	640
Dont pass musique	29	13
Nombre de spectacles organisés	40	39
Nombre de représentations	83	75
Nombre de spectateurs accueillis	16 803	15 441
Nombre d'élèves Vaudais accueillis sur les spectacles jeune public	7 296	6 569



Missions

Le centre culturel Chaplin, Scène régionale Auvergne Rhône-Alpes par la Région, la Métropole de Lyon et le Centre National de la Musique, a fêté en 2023 ses 40 ans en affirmant sa volonté de conquérir de nouveaux publics avec des propositions fortes en direction de la jeunesse vaudaise et en renouvelant son identité visuelle.

Actions phares 2023 et 2024

• Célébration des 40 ans du Centre Culturel

La saison culturelle 2023-2024 a célébré les 40 ans du centre culturel et



mis en lumière des valeurs chères à son emblème Charlie Chaplin : l'improvisation et la solidarité. Un nouveau logo à son effigie a été créé. A l'occasion de cet anniversaire, une exposition a permis de retracer la vie des lieux et son histoire par le recueil de témoignages vaudais, et de celles et ceux qui ont pris part à son histoire depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. De plus, le 16 septembre 2023, pour les journées du Matrimoine, la comédienne Nadège-de-Vaulx, a ouvert la boîte à mémoires, en guidant le public à travers une balade animée dans les 40 saisons du centre culturel, une découverte interactive à travers photos, vidéos, anecdotes et archives du centre Chaplin.



• **Décembre en Francophonie – 3^e édition**

Le concert de clôture de Stephan Eicher a accueilli une jauge de 950 spectateurs, affichant complet, soit une hausse de près de 60% par rapport à 2022.

• **Voix d'autres continents – 2^e édition**

La deuxième édition du Festival « Voix d'autres continents », aux couleurs world et jazz, a enfin pu prendre son envol international avec trois soirées : un co-plateau francophone avec Etienne Flechter, lauréat du Festival international de la chanson de Granby et Marco Emma du prix des diffuseurs européens RIDEAU-QUEBEC, deux soirées internationales aux sonorités jazz avec Kareen Guiock Thuram et l'américaine Sarah Mac Coy et un concert Soul exceptionnel avec la re-formation du groupe original The Amy Winehouse Band. Cette deuxième édition a rassemblé 1 064 spectateurs.

Un nouveau partenariat : la préouverture des Nuits de Fourvière à Vaulx en Velin avec « Les Voyages » de la Cie YX : une semaine en immersion dans le quotidien des habitants du QPV Grande Ile et une représentation samedi 18 mai sur le parvis du Centre qui a rassemblé plus de 500 spectateurs vaudais et métropolitains.

En écho à cette présence à Vaulx-en-Velin, le 1er juillet ce sont 240 Vaudais de tout âge qui ont été invités à assister à la représentation générale de la création du chorégraphe Rachid Ouramdane à laquelle participaient les circassiens de la Cie XY au théâtre de Fourvière. La Ville a mobilisé les médiatrices parentalité de la Cité éducative pour établir le lien avec les familles, et a mis à leur disposition plusieurs navettes assurant le transport. La plupart des familles ont pu se rendre pour la première fois au site du théâtre antique de Fourvière.

Planétarium

► S'ouvrir au monde par la culture scientifique

Données clés

	2023	2024
Nombre de visiteurs (hors scolaires)	82000	87283
Dont visiteurs vaudais	3500	7054
Part de visiteurs originaires de la Métropole de Lyon	60%	
Nombre de visiteurs scolaires	31000	38060
Dont visiteurs scolaires vaudais	3800	2652

Missions

Le Planétarium est un équipement de la Ville de Vaulx-en-Velin consacré aux sciences et à l'univers (découverte de l'astronomie, de l'astrophysique, de l'espace et du monde scientifique en général) à destination des scolaires et du grand public. Le Planétarium accueille chaque année près de 90 000 visiteurs qui peuvent accéder à la salle de projection, l'espace d'expositions, à l'observatoire astronomique, à des laboratoires dédiés aux activités pratiques ou encore à des espaces de location pour les entreprises et les associations. L'entrée est gratuite les premiers samedis du mois et l'équipement est accessible aux personnes en situation de handicap.

Actions phares 2023 et 2024

Au croisement de la culture scientifique, de l'innovation numérique et de l'engagement éducatif, le Planétarium de Vaulx-en-Velin continue d'affirmer son rôle d'équipement culturel majeur à l'échelle locale et métropolitaine. Grâce à une programmation audacieuse et inclusive, il tisse des liens entre sciences, arts et territoires, et place l'accessibilité aux savoirs au cœur de son action. Le Planétarium s'inscrit pleinement dans la politique municipale de lutte contre les inégalités scolaires et d'éveil aux sciences dès le plus jeune âge.

En 2023 et 2024, il a noué des partenariats structurants avec les établissements scolaires vaudais :

- **Exposition participative "Rendez-vous sur la Lune"** dans le cadre du Congrès Scientifique des Enfants avec les élèves de l'école élémentaire Jean Vilar, co-construite avec les enseignants et médiateurs scientifiques ;
- **Rencontres professionnelles immersives** pour les lycéens, afin de valoriser les filières scientifiques, technologiques et industrielles liées à l'aéronautique et à l'espace – un enjeu clé pour l'orientation et l'égalité des chances.
- **Exposition "Planètes, Exoplanètes et Satellites"** destinée aux classes de CM2 de l'école A.Croizat, dans le cadre du Congrès Scientifique des Enfants. Ce projet s'est inscrit dans la continuité des actions d'éducation artistique et culturelle, en explorant les astres du Système solaire et d'autres systèmes planétaires. Un programme d'ateliers a été mis en place, combinant sciences (physique, SVT, technologie) et transversalité disciplinaire (français, histoire-géographie...). Associés aux enseignants et à la Compagnie les Montures du Temps, les doctorants et médiateurs ont accompagné les élèves dans la découverte des mondes lointains et fascinants des exoplanètes pour la réalisation de leur propre contribution à l'exposition temporaire "Planètes", visible jusqu'en août 2026.

Le Planétarium multiplie les collaborations avec les structures locales, les artistes, les institutions scientifiques et les grands événements culturels :

- **Participation aux Nuits de Fourvière** avec le spectacle Voyage Cosmopop de l'artiste Arandel : une création immersive mêlant musique électronique et astronomie ;
- **Accueil de l'exposition "500 millions d'années d'histoire de la Terre"**, conçue par le Géoparc du Beaujolais, pour sensibiliser aux enjeux de géologie et de préservation de l'environnement.

Le Planétarium s'impose comme un lieu d'expériences inédites, croisant art, science et accessibilité :

- **Conférences immersives du CNRS**, alliant rigueur scientifique et mise en scène numérique ;

- **Soirée exceptionnelle** autour du film-anniversaire Pink Floyd – Dark side of the moon et concert Dark Side Orchestras, rassemblant de nouveaux publics autour de l'univers céleste ;
- **Résidences d'artistes** dans les arts numériques avec AADN, Portalls, Les Montures du Temps : une dynamique de création contemporaine et transdisciplinaire ;
- **Séances d'astronomie adaptées aux non-voyants** lors des Journées Européennes du Patrimoine, dans une démarche d'accessibilité universelle.



Atelier Léonard de Vinci

- **Former, accompagner et faire société :**
l'Atelier et le réseau des bibliothèques en première ligne

Données clés

	2023	2024
Nombre de visiteurs	82 550	81 983
Nombre de personnes inscrites à la médiathèque	7347	7416
Part des 0-10 ans dans les personnes inscrites	33%	31%
Part des 11-18 ans dans les personnes inscrites	24%	26%
Nombre d'heures d'utilisation des espaces par des tiers	3877	3912

Missions

Le réseau de lecture publique de la Ville s'appuie sur l'Atelier Léonard de Vinci, médiathèque au cœur du projet du Mas du Taureau, et sur les trois bibliothèques du territoire. Ces équipements incarnent tout à la fois des espaces d'apprentissage, de rencontre et de dialogue. Ils offrent à tous l'opportunité d'accéder à une richesse de connaissances, littéraires, scientifiques, historiques ou artistiques. La qualité du maillage territorial des bibliothèques municipales garantit à tous les habitants la possibilité d'accès à des équipements de qualité dont la diversité des fonds contribue à réduire les inégalités d'accès à la culture.

Actions phares 2023 et 2024

Pour sa deuxième année d'ouverture en 2023, l'Atelier Léonard de Vinci a déployé un grand nombre d'activités culturelles et sociales. Outre l'accueil du public et des scolaires, le prêt de document, le jeu ou le gaming sur place et l'accompagnement numérique, les différents pôles proposent des activités très diversifiées. Ainsi, les Vaudais et Vaudaises ont pu participer à des ateliers artistiques, ludiques, de jardinage, scientifiques, de couture, de cuisine ou de bien-être, etc., du plus jeune âge (babygym, croc'histoires) aux seniors (papot'âges, yoga), avec une attention particulière portée à la jeunesse (après-midi jeux, forum des études supérieures). Tout au long de l'année, une programmation culturelle variée - spectacles, projections de films, club de lecture, expositions, rencontres... - a réuni plus de 1600 personnes. Elle s'est articulée autour de temps forts : Nuits de la lecture, Journée internationale des droits des femmes, Biennale de la Danse, Quai du polar, Journées du patrimoine, festival Arta Sacra, Fête de la science.



Une programmation riche et diversifiée en 2023

- **A Vaulx Livres les petits** a célébré, pour sa 18^e édition, la joie et le rire, en réunissant pendant une semaine petits et grands autour d'une multitude d'activités culturelles (spectacles, ateliers, contes...). Plus de 845 personnes, dont 507 enfants, ont été accueillies, tandis que 693 enfants issus de crèches et classes ont pu bénéficier d'animations spécifiques. Ce festival illustre l'engagement municipal à favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge, en développant des espaces d'éveil et de partage.

• **Durant l'été**, L'Atelier a renforcé sa présence dans la vie quotidienne des Vaudais, avec plus de 580 participants aux spectacles, animations de rue, déambulations, cinéma en plein air et sorties familiales, notamment dans les quartiers comme le Mas du Taureau. Cette démarche vise à décroquer la culture, en la rendant accessible au plus près des habitants, hors des murs traditionnels.

• **Le Projet Matrimoine**, qui valorise le rôle et la mémoire des femmes à travers portraits sonores et photographiques, témoigne d'une volonté municipale de porter un regard inclusif, féministe et engagé sur l'histoire locale, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine.

L'Atelier a aussi entamé une démarche collective pour renouveler son agrément de centre social, en associant habitants et partenaires, pour mieux répondre aux besoins et attentes du territoire. Parallèlement, un projet de lecture publique a été initié pour formaliser et renforcer l'offre culturelle des bibliothèques.

L'année 2024 a permis de consolider les succès de 2022 et 2023.

Les animations ont trouvé leur rythme de croisière. En 2024, la politique culturelle municipale a poursuivi son déploiement avec un rythme d'animations bien installé. L'accent a été particulièrement mis sur les spectacles, notamment ceux destinés au jeune public, avec la programmation d'un spectacle à chaque vacances scolaires, à la fois à L'Atelier et dans l'une des trois bibliothèques de quartier. Par ailleurs, les expositions ont été renforcées, témoignant de la volonté municipale d'offrir des propositions artistiques riches et engagées. La fête du Mas, organisée en juillet 2024, a rencontré un franc succès, illustrant l'attachement des habitants à leur quartier et à la convivialité partagée.

Parmi les temps forts, **l'exposition « Homosexuels et lesbiennes dans l'Europe nazie »**, réalisée en partenariat avec l'Université Lyon 3 et le Mémorial de la Shoah en mars 2024, a permis d'aborder des thématiques mémorielles fortes et d'ouvrir un dialogue citoyen sur des sujets souvent méconnus.

Le prix intergénérationnel, au premier semestre 2024, a réuni un jury composé de jeunes de 12 à 15 ans et de seniors, qui ont échangé autour de plusieurs ouvrages avant de voter. Cette initiative témoigne de l'engagement municipal en faveur du dialogue intergénérationnel et du partage culturel.

L'exposition « Femmes de la Tase », présentée à la Bibliothèque Chassine, a renforcé la mise en lumière des figures féminines et des histoires locales, dans la continuité des actions menées pour valoriser la mémoire et la diversité.



L'animation autour du jeu vidéo a connu une montée en puissance avec la mise en place, à l'automne 2024, du prêt de jeux vidéo, innovation qui s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'adapter ses offres culturelles aux pratiques actuelles des jeunes.

Le Mas en Fête, le 5 juillet, a été l'occasion d'une forte participation de L'Atelier, notamment avec la présence de la ludothèque, accentuant le lien social et la convivialité dans ce quartier.

L'été 2024 a également été marqué par une programmation de spectacles et de cinéma en plein air, avec des événements comme « TutuBasket », « La coupe des Rubafons » et la projection du film « Rasta Rockett », démontrant l'attention portée à l'accès à la culture pour tous dans l'espace public.

D'autres initiatives telles que la **soirée Quizz logique**, organisée en partenariat avec la ludothèque et le fablab, ainsi que des soirées films pour adolescents à l'automne, ont enrichi l'offre culturelle municipale.

Enfin, un travail important a été engagé dès l'automne 2024 pour repenser l'organisation interne, avec la création d'un nouvel organigramme réunissant L'Atelier et les bibliothèques de quartier. Ce projet vise à renforcer la coordination et la synergie des équipes, afin d'améliorer la qualité du service public culturel, avec un aboutissement prévu en 2025.

Mission relations internationales, jumelages, solidarités

► Déployer l'engagement de la Ville dans les relations internationales

Données clés

	2023	2024
Nombre de projets de solidarité internationale accompagnés	20	
Nombre de subventions exceptionnelles attribuées aux ONG	4	

Missions

À travers sa Mission Relations internationales, la Ville de Vaulx-en-Velin affirme son attachement à des valeurs de solidarité, de paix et de coopération entre les peuples, en s'appuyant sur ses jumelages historiques et des projets concrets de coopération décentralisée. Dans un contexte mondial marqué par des conflits, des inégalités croissantes et des crises humanitaires, la Ville participe aux élans de solidarité nationaux et internationaux, en apportant un soutien aux populations civiles, premières victimes de ces tragédies. Cette action internationale s'exprime également à travers des échanges culturels, éducatifs et citoyens, qui permettent aux jeunes vaudaises et vaudais, notamment, de s'ouvrir à d'autres cultures et de mieux comprendre les enjeux globaux.

Actions phares 2023 et 2024

Vaulx-en-Velin a renforcé son engagement en matière de relations internationales, dans une démarche politique assumée de solidarité, de coopération et de diplomatie des territoires. Fidèle à ses valeurs d'ouverture, de paix et de justice, la Ville a structuré son action autour de deux axes majeurs : le développement de partenariats durables et une solidarité internationale active et réactive.

Dans un contexte mondial instable, **la municipalité a consolidé ses jumelages historiques Bohlen (Allemagne), Ponte da Barca (Portugal), Beit Sahour (Palestine), Artik (Arménie) et noué de nouveaux liens avec plusieurs territoires : Chlef (Algérie), Mazarrón (Espagne) ou encore l'Irlande, en voie de jumelage.** Ces échanges ont donné lieu à des projets concrets, centrés sur la jeunesse, le développement durable et économique, la citoyenneté et la mémoire.

L'accueil officiel du Maire de Beit Sahour a marqué une étape importante avec l'engagement d'un jumelage autour de la requalification d'un square, liant transformation urbaine et enjeux climatiques.

Avec la ville de Mazarrón, le partenariat s'est structuré autour de la culture, de la mobilité européenne des jeunes et de l'éducation populaire, consolidant l'ancrage de Vaulx-en-Velin dans une dynamique européenne. Le Joli Mois de l'Europe, en mai 2024, a illustré cet engagement avec un projet innovant : un challenge culinaire rassemblant des jeunes vaudaises et vaudais de tous les quartiers de la ville autour des cultures des villes partenaires.

Sur le front de la **solidarité internationale et nationale**, Vaulx-en-Velin s'est mobilisée face aux crises en Arménie, en Libye, au Maroc et à Mayotte, en coordination avec les associations locales et les diasporas vaudaises. Ces actions, portées par une volonté politique forte, démontrent la capacité de la commune à répondre aux urgences avec humanité et efficacité.

Le soutien aux initiatives locales s'est poursuivi avec l'appel à projets « Solidarités Internationales », avec une forte mobilisation du tissu associatif vaudais. La collectivité a également mené un travail de sensibilisation auprès des agents municipaux, en intégrant les enjeux géopolitiques et les coopérations décentralisées dans ses pratiques de gestion publique, dans le cadre d'une Matinale des Managers. En lien étroit avec le service Jeunesse et les associations « jeunesse » du territoire, la Ville a porté des projets éducatifs exigeants sur la mémoire, la décolonisation et les migrations, permettant une éducation critique à la citoyenneté mondiale.

Enfin, l'ancrage dans les réseaux de coopération (RESACOOOP, Métropole de Lyon, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) a été renforcé, positionnant Vaulx-en-Velin comme une ville visible, crédible et actrice de la solidarité internationale.

LE PRINTEMPS DES POSSIBLES, LE FESTIVAL DÉDIÉ À LA JEUNESSE, LANCE SA PREMIÈRE ÉDITION !

1. Contexte, enjeux, objectifs

Dans le cadre du Label 100% Éducation Artistique et Culturelle (EAC), la Ville a lancé un nouveau festival à destination de la jeunesse, affirmant ainsi son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous. Cette première édition a permis de fédérer plusieurs dispositifs EAC autour d'un fil rouge commun : l'improvisation, une pratique artistique transversale, accessible à tous les âges et niveaux de pratique, qui favorise l'écoute, l'expression, la coopération et la réactivité.

Ce projet a permis de renforcer les liens entre les acteurs culturels, éducatifs et associatifs du territoire : équipements culturels municipaux, établissements scolaires, centres sociaux, l'ENTPE, et associations d'accompagnement de jeunes artistes.

Le projet a été construit avec une forte implication des jeunes, non seulement comme spectateurs mais aussi comme acteurs majeurs : participants aux spectacles, créateurs d'œuvres, organisateurs et partenaires. Cette participation active des jeunes constitue un enjeu fondamental, favorisant leur engagement, leur prise de responsabilité et leur intégration au sein de la vie culturelle locale.

2. Présentation des principales réalisations 2024

- **Match d'improvisation** entre élèves de l'ENTPE et du Lycée Doisneau, dans un amphithéâtre accueillant 200 personnes, illustrant le partenariat entre établissements d'enseignement et la participation directe des jeunes.
- **Soirée anniversaire Chaplin**, avec la pièce improvisée « District(s) » réunissant 100 collégiens de plusieurs collèges vaudais et mageollans, la projection du court-métrage « Comprends-moi » réalisé par des élèves, ainsi que le vernissage de l'exposition « Chaplin et vous, ça chemine depuis 40 ans », témoignant de la créativité et de l'engagement des jeunes du territoire.
- **Battle de Vaulx International #8**, avec une scène centrale à 360°, accueillant 850 spectateurs, et offrant aux jeunes artistes un cadre professionnel et valorisant.
- **Jam Session** réunissant une quinzaine d'instrumentistes et rappeurs locaux, valorisant la richesse musicale et la créativité des jeunes du territoire.
- **Soirée de clôture** en deux temps forts : la battle littéraire « KO des Mots », animée par la compagnie l'AMILIT, et la première battle de rap « Vaulx All Star », rassemblant des jeunes artistes accompagnés par les centres sociaux, le service jeunesse et l'association NECC, a attiré un public jeune et familial.



DÉFILÉ DE LA BIENNALE DE LA DANSE 2023 : VAULX-EN-VELIN EN PREMIÈRE LIGNE



1. Contexte, enjeux, objectifs

Pour la troisième fois, la Ville s'est associée à la Compagnie chorégraphique Kadia Faraux pour participer au défilé de la Biennale de la danse de Lyon, événement emblématique de la création chorégraphique et de la participation citoyenne à l'échelle métropolitaine.

Le projet "Erawan" (Éléphant blanc), fruit de cette collaboration, propose une création originale mêlant danse hip-hop et boxe thaïlandaise, disciplines puissantes et expressives, enracinées dans la culture urbaine. Ce projet réunit des habitants de Vaulx-en-Velin, mais aussi des 7^e et 8^e arrondissements de Lyon, illustrant une dynamique interterritoriale et une volonté commune de construire une culture vivante, accessible et partagée.

À travers "Erawan", la Ville a souhaité donner à voir la richesse des talents locaux, tout en valorisant les pratiques culturelles issues des quartiers populaires, comme levier d'expression, de fierté et d'émancipation.

Ce projet incarne pleinement les valeurs défendues par la municipalité : créativité, inclusion, coopération entre les territoires et reconnaissance des cultures urbaines comme partie intégrante du patrimoine commun.

2. Date de début et de fin du projet

Janvier à septembre 2023

3. Budget global

Subvention ville : 20 000 €

4. Présentation des principales réalisations 2023 et 2024

De janvier à septembre 2024, ce sont des dizaines de Vaudaises et de Vaudais, de tous âges et de tous horizons, qui se sont engagés avec enthousiasme et persévérance dans l'aventure du défilé de la Biennale de la danse. Répétant semaine après semaine dans les gymnases municipaux et à l'Atelier Léonard de Vinci, les participants ont construit collectivement une œuvre chorégraphique singulière, exigeante et inclusive.

La répétition générale, organisée à Vaulx-en-Velin entre le plateau Rousseau et la place Guy Môquet, a été un moment fort de partage et de fierté, rassemblant les habitants autour d'un événement fédérateur. Ce moment festif et ouvert a permis de faire rayonner le projet au cœur même de la ville, dans l'espace public, là où la culture rencontre la vie quotidienne.

Le 9 septembre 2024, en presque île lyonnaise, devant des milliers de spectateurs et en présence de la Ministre de la Culture, les participants de Vaulx-en-Velin ont eu l'honneur d'ouvrir le cortège du défilé. Ce fut un moment d'émotion et de reconnaissance collective, saluant leur engagement artistique, citoyen et solidaire.

L'expérience restera inoubliable pour toutes celles et ceux qui y ont pris part.

FESTIVAL ARTA SACRA : LA 7^e ÉDITION EST SOUTENUE PAR LA MÉTROPOLE DE LYON ET SE DÉPLOIE DANS LES QUATRE COMMUNES DE LA CTM DE RHÔNE-AMONT

1. Contexte, enjeux, objectifs

La ville poursuit l'objectif de permettre à l'ensemble des Vaudaises et des Vaudais d'accéder à une offre culturelle riche et dynamique, grâce aux actions entreprises par les équipements culturels municipaux et par le biais d'actions partenariales.

Pensé comme un espace de rencontre, de réflexion et de dialogue, il met en lumière les valeurs humanistes qui fondent le projet communal : fraternité, liberté, tolérance, ouverture à l'autre, et vivre-ensemble.

À travers une programmation artistique exigeante et originale, Arta Sacra cherche à construire des ponts entre le sacré et le profane, entre les cultures et les croyances, en offrant au public des moments de partage sensibles et poétiques.

En 2023, la thématique « Rêve et Spiritualité » a permis d'ouvrir de nouveaux horizons esthétiques et symboliques, tout en interrogeant les liens entre imaginaire, foi, et humanité. Cette édition a marqué un tournant majeur, grâce au soutien de la Métropole de Lyon et à une coopération inédite avec les communes voisines de la CTM Rhône Amont : Décines, Jonage et Meyzieu.

Pour la première fois, le festival a ainsi été déployé sur plusieurs villes, favorisant les rencontres entre les habitants et les associations culturelles de l'est lyonnais. Cette ouverture territoriale illustre une volonté politique forte : faire de la culture un vecteur de lien social et de cohésion intercommunale.

Arta Sacra affirme que la culture peut être un outil de réconciliation, d'écoute mutuelle et de dialogue, particulièrement précieux dans un monde traversé par des tensions identitaires et des replis. En réaffirmant la place du sensible, du symbolique et de la création dans l'espace public, la Ville de Vaulx-en-Velin continue de défendre une vision émancipatrice de la culture.

2. Dates clés sur 2023 et 2024

25 au 30 septembre 2023 à Vaulx en Velin

22 septembre au 6 octobre 2024, à l'échelle des 4 communes

3. Budget global du projet

Cout total : 41 725 € dont

- part Ville : 23 082 €,
- Métropole 10 000 €,
- Etat 6 500€



© Emmanuel Foudrot

4. Principales réalisations 2023 et 2024

L'édition 2023 du festival Arta Sacra, placée sous le thème Rêve et Spiritualité, a confirmé la place de cet événement dans le paysage culturel vaudais. Conjuguant exigence artistique, ouverture aux autres et enracinement local, le festival a su toucher un large public et mobiliser les énergies du territoire. Organisé du 25 au 30 septembre 2023, le festival s'est déployé dans 8 lieux emblématiques de la ville : le Planétarium, le Centre Culturel Charlie Chaplin, l'Espace protestant Théodore Monod, le Square Casanova, l'Atelier Léonard de Vinci, l'entreprise Couleurs de Façade, l'Espace Carco et la Mairie annexe du sud. Cette dispersion volontaire sur le territoire traduit la volonté de faire vivre la culture au plus près des habitants, dans leur diversité et leurs quartiers.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **1 821 spectateurs** dont 62 % de femmes,
- **Un collectif de 27 associations engagées** dans la programmation et l'animation,
- **85 habitantes et habitants de Vaulx-en-Velin directement impliqués** dans la préparation et l'organisation des spectacles,
- **La mobilisation de partenaires économiques et de mécènes**, témoignant du soutien croissant du tissu entrepreneurial local.

Une nouvelle édition du Festival a eu lieu en 2024, du 20 au 28 septembre 2024. Dans ce cadre, afin de montrer l'engagement des partenaires radio dans le festival Arta Sacra, une émission radio a été enregistrée le mercredi 18 septembre 2024 à l'Atelier Léonard de Vinci, de 13h à 15h dans les conditions du direct et en public. Les moyens techniques ont été assurés par RCF Lyon. Cette émission a été ensuite diffusée simultanément sur les 3 antennes RCF Lyon, Radio Salam et Radio Judaïca le Jeudi 19 septembre de 19h30 à 20h30, veille de l'ouverture du festival 2024. L'enregistrement de l'émission s'est fait avec la participation de Madame la Maire, Hélène Geoffroy, Souad Bensaïd, calligraphe association Artistes en Action, Kim Bou, de l'association AVAS, Jean Paul Kovalewsky, de l'Espace Protestant Théodore Monod et Said Kebbouche, coordinateur du festival.

Au-delà des chiffres, c'est une vision de la culture comme vecteur de lien social et d'émancipation citoyenne qui s'est affirmée. Arta Sacra 2023 a démontré sa capacité à tisser des ponts entre art, spiritualité, engagement associatif et participation citoyenne, dans un esprit profondément républicain, laïque et humaniste.

Une ville citoyenne et apaisée

La tranquillité et la sécurité sont la condition nécessaire pour le bien être individuel et le lien social. Nous poursuivons notre politique de sécurisation des espaces publics, de déploiement de la vidéoprotection, et de renforcement de la police municipale, tout en développant les actions de prévention. La participation citoyenne est présente dans toutes nos politiques, comme l'atteste le développement constant de nos instances.



Direction Prévention, sûreté, sécurité urbaine

► Améliorer la tranquillité des Vaudais à travers la mise en place d'une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Données clés

	2023	2024*
Nombre de procès-verbaux émis par vidéoverbalisation	1451	1342
Nombre de réquisitions du Centre Superviseur Urbain	143	179
Nombre d'interventions de la police municipale	16 656	15993
Nombre de procès-verbaux émis par la police municipale	12 533	11854
Nombre de véhicules enlevés vers la fourrière	832	674
Nombre de rapports de mise à disposition	215	177
Nombre de rapports ou comptes-rendus à des officiers de Police Judiciaire	608	628
Nombre de procédures pour la justice de proximité	71	67

*La baisse des effectifs de la police municipale a entraîné une baisse des interventions

Missions

La Direction de la sécurité et de la tranquillité publique a pour mission première de garantir un cadre de vie serein et sécurisé pour l'ensemble des Vaudaises et Vaudais.

La Police municipale assure une présence active sur le terrain en intervenant sur les infractions, les troubles à l'ordre public, la sécurisation des événements, la protection des abords des établissements scolaires, ainsi que le respect des règles de sécurité routière.

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) coordonne et pilote le parc de vidéoprotection et de vidéoverbalisation, renforçant ainsi la capacité de surveillance et d'intervention rapide sur le territoire communal.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et locaux pour élaborer et piloter une politique publique coordonnée visant à améliorer durablement la sécurité et la tranquillité.

Enfin, **les services de prévention et de médiation** agissent au plus près des habitants, par une présence sociale de proximité, intervenant dans la gestion des conflits et la régulation des publics, afin de favoriser le dialogue et la cohésion sociale.

Actions phares 2023 et 2024

Dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection au sein de la commune, une vingtaine de points vidéo ont été installés et un travail de coordination pour l'installation de nouvelles caméras en lien avec les travaux du T9 a été réalisé. Un dispositif de sécurisation du secteur Sauveteurs Cervelières financé par l'ANAH a également été lancé, avec la mise en place d'un trinôme d'agents de sécurité de 7h à 22h.

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) poursuit sa dynamique locale par la sensibilisation et la formation des élus et cadres territoriaux. Deux exercices de gestion de crise sur table ont été organisés.

Au sujet de la **sécurité routière**, 784 élèves de 5^e ont participé à quinze ateliers de sensibilisation tenus par les forces de l'ordre et différents partenaires le 28 mars 2024. Le village prévention mobilité sécurité routière visant le respect des règles de circulation et des comportements à adopter face aux autres utilisateurs de la chaussée s'est tenu les 20 et 21 septembre 2024 sur le circuit de l'ECF. Cette manifestation organisée par la Ville, avec l'appui de professionnels experts en sécurité routière a ciblé un public jeune, des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées.

Le service prévention a accueilli 56 personnes dans le cadre des travaux d'intérêt général et ce, en collaboration avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Lyon. Les agents de prévention ont assuré la régulation du public à l'occasion des fêtes d'école.

Le service médiation a participé à la sécurisation des espaces publics et des chantiers notamment les travaux liés au T9. Les médiateurs ont également été fortement mobilisés à l'ouverture de la piscine Jean Gelet pour faciliter les relations avec le public.

Enfin, **la Maison de Justice et du Droit** a ouvert ses portes le 1er septembre 2024, dans de nouveaux locaux sis 9, Place Gilbert Boissier au cœur du quartier du Village. La Maison de la Justice et du Droit dispose aujourd'hui d'un espace de 200 m² répondant aux normes PMR, composé de neuf bureaux, une salle d'audience et deux salles d'attente favorisant la confidentialité des échanges. Au total, le projet a coûté 356 915€ TTC, auquel le Ministère de la Justice a participé à hauteur de 120 000€ (soit 34% du réalisé). Ouverte pour la première fois en 1991 au Mas du Taureau, puis présente pendant plus de vingt ans au Centre-Ville, la MJD est un établissement judiciaire de proximité, placé sous l'autorité des chefs de juridictions (Présidents du tribunal et de la Cour d'Appel ainsi que Procureur de la République et Procureur Général près la Cour d'Appel).

Service démocratie locale

► Favoriser l'échange et l'expression citoyenne

Données clés

	2023	2024
Nombre d'instances participatives	10	18
Nombre de conseils de quartier	8	8
Nombre de conseil des séniors	1	1
Nombre de conseil consultatif de la vie associatif	1	1
Montant d'investissement au budget participatif	350 000 €	350 000 €
2 ^e édition du Budget participatif		11 projets

Missions

Le service Démocratie Locale œuvre à promouvoir le dialogue ouvert et constructif, garantissant que tous les points de vue et arguments soient entendus afin de favoriser des décisions consensuelles, ancrées dans l'intérêt général. La Ville de Vaulx-en-Velin s'appuie sur un large éventail d'instances et d'outils de démocratie participative, offrant ainsi aux ci-

toyens des espaces d'expression, de co-construction et d'engagement.

En matière d'urbanisme, de sécurité, d'éducation, d'environnement et dans bien d'autres domaines, l'expertise d'usage des Vaudaises et des Vaudais s'impose à tous les niveaux pour un meilleur service aux habitants dans la ville. C'est en prenant collectivement des décisions que nous construisons l'intérêt général. La municipalité fait le choix de favoriser et valoriser la participation citoyenne au travers des conseils de quartiers, du conseil des seniors, du conseil consultatif de la vie associative, du conseil citoyen ou du Conseil Consultatif des Représentants de parents d'élèves.



Actions phares 2023 et 2024

En novembre 2023, la municipalité a lancé la seconde édition de son Budget participatif. Cet outil mis à la disposition des Vaudaises et des Vaudais, donne aux habitants le pouvoir de participer directement à l'aménagement de la ville. Il permet la réalisation des projets proposés et votés par les citoyens. Il donne aussi les clefs de la compréhension de l'action publique. Inversement, la Ville bénéficie de la créativité, de l'implication et de l'expertise des usages des habitants. Pour cette seconde édition, c'est 72 idées qui ont été déposées. Après une étude de la faisabilité technique, juridique et financière par un comité de suivi composé d'élus et d'habitants, trente idées ont été soumises au vote. Ce sont 1934 Vaudaises et Vaudais ont pris part au vote et désignés les 11 projets Lauréats sur l'ensemble de la Ville. Ces projets seront réalisés durant l'année 2025.



En fin d'année 2024, les conseils de quartier ainsi que le Conseil Consultatif de la Vie Associative ont vu leurs membres renouvelés lors d'Assemblées. C'est plus de 300 participants qui ont pris part aux renouvellements, montrant l'intérêt des habitants. Ainsi, six co-présidents se sont représentés et ont été réélus. Deux Conseil de quartier, le Village et le Mas, ont une nouvelle coprésidence.

Le rôle des instances, composées d'habitants, est de constituer un lieu d'information, d'écoute et d'échange entre les habitants, les services et les élus, sur les projets et la vie du quartier, toujours avec pour objectif d'améliorer le cadre de vie. Lieu d'expression citoyenne, par le biais de ces instances, les Vaudaises et les Vaudais prennent part à la vie de la Cité, en étant consultés systématiquement sur les grands projets du quartier et plus largement de la Ville (ex : Tram T9, piscine Jean Gelet, etc.). Ils peuvent ainsi donner leur avis et faire remonter leurs préoccupations auprès des élus.

ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

1. Contexte, enjeux, objectifs

La sécurité, la prévention de la délinquance et la tranquillité publique sont au cœur du plan de mandat de la Ville de Vaulx-en-Velin, dans le cadre de son ambition pour une ville citoyenne et apaisée. À travers une approche globale, partenariale et évolutive, la municipalité agit au quotidien pour renforcer la cohésion sociale et la sûreté sur l'ensemble du territoire communal. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), instance stratégique présidée par la Maire, réunit à ses côtés la Préfète, le Procureur de la République et l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et locaux concernés. Il constitue le lieu central de concertation, de coordination et de pilotage des politiques locales de sécurité, en lien avec les habitants. Ces politiques sont formalisées au sein de la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, un document cadre régulièrement renouvelé afin de s'adapter aux évolutions sociales, urbaines et institutionnelles. Après l'échéance de la précédente stratégie en 2020, une nouvelle feuille de route a été construite collectivement pour la période 2023–2026.

Une stratégie fondée sur quatre priorités fortes :

- **Associer davantage les habitants** aux démarches de sécurité et de prévention, dans une logique de co-construction citoyenne ;
- **Renforcer l'aide aux personnes vulnérables et intensifier la lutte contre les violences intrafamiliales ;**
- **Prévenir la délinquance et la récidive**, en lien avec les partenaires éducatifs, judiciaires et sociaux ;
- **Intégrer la tranquillité publique dans tous les projets d'aménagement urbain**, afin de concevoir des espaces sûrs, inclusifs et accueillants.

En s'appuyant sur cette stratégie territoriale, la Ville affirme une conviction forte : la sécurité est une responsabilité partagée, un enjeu transversal et un levier de justice sociale.



2. Principales réalisations 2023 et 2024

Au cours de cette dernière année, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a concentré ses efforts sur le renouvellement de la Stratégie territoriale, un travail approfondi reposant sur plus d'une centaine de consultations avec les acteurs du territoire. Dans le même temps, les projets opérationnels se sont poursuivis avec dynamisme : organisation des 24 heures de la sécurité routière, accueil et accompagnement des travailleurs d'intérêt général, actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, parmi d'autres initiatives. Cette dynamique s'appuie sur un modèle partenarial fort, où chaque acteur, public ou associatif, pilote directement les projets, assurant ainsi une mise en œuvre efficace et adaptée aux réalités locales, souvent financée par leurs propres moyens, avec ou sans recours aux subventions. Parmi ces actions :

- **La prévention des violences sur les réseaux sociaux et la lutte contre le harcèlement** dans les collèges sont portées en partenariat avec la Maison de Justice et du Droit (MJD) et l'association Le Mas, et mises en œuvre directement par chaque établissement scolaire ;
- **Le dispositif A Vaulx Cross**, vecteur d'émancipation et de lien social, est coordonné par les associations Synergie Family et M Sport, avec le soutien financier des pouvoirs publics, notamment du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et des collectivités locales ;
- Dans le cadre du **plan de prévention des violences urbaines**, chaque partenaire veille à appliquer des mesures de sécurité adaptées, dans le cadre du protocole de proximité. À titre d'exemple, les bailleurs sociaux garantissent la sécurisation des locaux de stockage des conteneurs à déchets, renforçant eux-mêmes les dispositifs lorsque cela s'avère nécessaire.

Les groupes de travail se sont réunis afin de reprendre une démarche globale d'échange et s'inscrire dans la co-construction du nouveau plan d'actions :

- 1^{er} trimestre : diagnostic et bilan du plan d'actions 2018 – 2020
- 2^e trimestre : co-construction de la nouvelle Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) avec les partenaires en groupes de travail thématiques
- 3^e trimestre : Croisement des orientations locales, nationales et de celles des partenaires
- 4^e trimestre : Rédaction de la STSPD et signature par les membres de droit lors de la réunion plénière du CLSPD le 29 novembre 2024

Les services municipaux supports s'adaptent et se modernisent

Peu visibles pour le citoyen, les services supports sont cependant indispensables pour le bon fonctionnement de la collectivité, assurant la gestion des moyens financiers, des ressources humaines, des bâtiments, des outils numériques, et tout ce qui rend possible l'activité des services municipaux



Direction des finances et de la commande publique

► Gérer rigoureusement les finances de la Ville

Données clés

	2023	2024
Nombre de mandats exécutés	23 769	24 945
Nombre de titres exécutés	29 648	29 197
Nombre de marchés passés	37	78
Nombre d'avenants aux marchés	90	92
Nombre de sous-traitance	43	40
Nombre de DSP	0	2



Missions

La Direction des finances et de la commande publique regroupe deux services : financier et achats-marchés. Ces deux services concourent au respect de la bonne gestion des deniers publics, de la réglementation et de la déontologie.

Actions phares 2023 et 2024

Les années 2023 et 2024 ont été marquées, pour les deux services que composent la direction, par une intensification des enjeux et des réponses à apporter sur le plan financier et de la commande publique, du fait de l'instabilité politique nationale et internationale. Par ailleurs, la phase de réalisation de nombreux projets a nécessité de pouvoir répondre de manière performante sur les questions ressources.

Aussi, **le service achat-marchés** a notifié les marchés de travaux pour la construction de la Maison du projet et de la Création et pour la construction de l'Équipement Mutualisé Ville-Campus, ce qui équivaut à 39 lots de travaux.

Également, **le service finances**, avec le concours de la Mission Conseil et Accompagnement, a mené un bilan de la préparation budgétaire pour 2024 afin d'améliorer le processus pour le budget 2025. C'est chose faite, puisque le budget 2025 a pu bénéficier d'un support adapté aux discussions et enjeux de la collectivité et a permis à une meilleure lecture des équilibres financiers.

Enfin, le service achat-marchés et finances ont tous les deux concouru à la mise en place et au développement de la nomenclature achat, véritable outil de pilotage des achats et de meilleure utilisation des deniers publics.

Direction de l'aménagement numérique et des systèmes d'information (DANSI)

Moderniser l'action municipale

Données clés

	2023	2024
Nombre de vidéoprojecteurs interactifs neufs déployés dans le cadre du plan numérique des écoles	107	98
Nombre de documents signés numériquement	8 200	11 609
Nombre de mails d'apprentissage en cybersécurité	7 138	7 620
Nombre de jeux de données publiés en OpenData	82	82
Nombre d'impressions économisées (en page)	122 658	112 432

Missions

La Direction des Systèmes d'Information favorise la transition numérique, à la fois sur le territoire vaudois et au sein des services municipaux. Elle développe les services en ligne aux usagers, impulse et accompagne la modernisation des processus internes et poursuit le déploiement du très haut débit sur la Ville, tout en apportant une aide technique aux services et une maintenance du matériel informatique des agents.

Actions phares 2023 et 2024

La direction a participé à la **modernisation de la prise de rendez-vous en ligne** pour le service état civil et pour l'espace famille. Cette modernisation se traduit par un service plus ergonomique, un meilleur taux d'obtention de rendez-vous et une baisse significative des rendez-vous non honorés pour nos habitants. En parallèle, la direction a travaillé au **développement des services proposés sur le Portail Famille en ligne**.

Dans le cadre du plan numérique, la direction a planifié et réalisé le **renouvellement de 205 vidéoprojecteurs interactifs** dans les écoles, offrant ainsi une meilleure ergonomie d'enseignement pour les élèves de l'ensemble de nos écoles élémentaires.

Dans le cadre de la **modernisation des processus municipaux**, trois actions ont été mises en œuvre :

- La dotation systématique pour tout agent d'une messagerie professionnelle et la mise en œuvre d'une suite complète d'outils collaboratifs libres ;
- 300 agents municipaux des écoles et crèches ont suivi une formation dans le cadre de la dotation en messagerie professionnelle, afin de lutter contre la fracture numérique ;
- Les dossiers des séances du Conseil Municipal ont été dématérialisés, ce qui permet une réduction importante des coûts d'impression ;



Direction des Affaires juridiques et de l'administration générale

► Sécuriser et accompagner juridiquement l'action de la ville

Données clés

	2023	2024
Nombre de consultations juridiques rendues	234	312
Nombre de services et directions accompagnées	23	23
Nombre de séances du Conseil municipal organisées	8	8
Nombre de délibérations adoptées en Conseil municipal	159	206
Courriers entrants enregistrés et diffusés	5243	5985
Courriers sortant affranchis	59407	66290

Missions

La Direction sécurise juridiquement les actes et procédures de la collectivité et offre un service de conseil et d'accompagnement juridique des élus, de la Direction générale et des autres directions dans leurs projets.

Actions phares 2023 et 2024

La Direction a maintenu ses missions de préparation, organisation, sécurisation et suivi des instances municipales : Conseil municipal, commissions permanentes, commission consultative des services Publics Locaux.



En parallèle, la direction a renforcé ses actions de conseil et d'accompagnement des directions et des élus dans la réalisation des projets et dans la rédaction des actes, mais aussi dans le pilotage et l'appui aux directions sur les dossiers fonciers, notamment les dossiers liés aux projets majeurs de la collectivité : tramway T9, Bus à haut niveau de service, ZAC Mas du Taureau.

Sur le volet juridique, la direction a piloté et réalisé le suivi des contentieux et précontentieux, notamment via la résolution amiable des différends. La direction réalise également la passation des marchés d'assurance (hors statutaire) et la déclaration et le suivi des sinistres.

La direction est l'interlocuteur de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) en tant que Personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA). A ce titre, la direction gère le traitement des demandes de communication de documents administratifs.

Enfin, la direction poursuit une mission socle : enregistrer et diffuser le courrier entrant, et affranchir le courrier sortant, tout en optimisant ces envois, en lien avec les autres services de la collectivité.

Direction de la communication

► Une direction au service de la valorisation et la promotion du territoire et de l'action municipale

Données clés

	2023	2024
Actions ou événements accompagnés et valorisés	220	225
Nombre moyen de visites mensuelles sur le site internet de la ville	70 000	80 000
Nombre de newsletters hebdomadaires envoyées	49	49
Nombre de numéros de Vaulx-en-Velin Journal réalisés	21	20
Abonnés Facebook	6100	6300
Abonnés sur Instagram	-	282
Abonnés sur LinkedIn	600	769

Missions

La Direction de la Communication joue un rôle majeur dans la valorisation des actions et événements portés par la Ville et ses partenaires, notamment associatifs.

Elle s'attache à promouvoir les politiques publiques mises en œuvre par la collectivité ainsi que les services offerts aux habitants, renforçant ainsi le lien entre la municipalité et les Vaudaises et Vaudais.

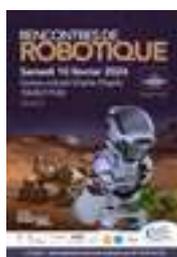
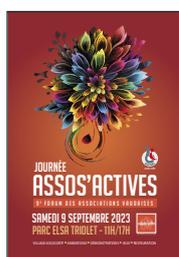
Actions phares 2023 et 2024

La Ville de Vaulx-en-Velin affirme sa volonté d'instaurer un dialogue direct et accessible avec ses habitants grâce à une **présence active et renouvelée sur les réseaux sociaux**. Ces plateformes constituent aujourd'hui des outils essentiels pour informer les citoyens, valoriser les grands projets municipaux, promouvoir la richesse de la vie culturelle et sportive locale, et renforcer ainsi l'attractivité du territoire.

Depuis octobre 2023, l'ouverture d'un **compte officiel sur Instagram** a permis de toucher un public plus jeune et diversifié, renouvelant les échanges avec les Vaudaises et Vaudais. Cette dynamique complète l'usage des **autres réseaux sociaux déjà investis** (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube) et permet de mobiliser une audience large, aussi bien locale que régionale voire nationale, grâce à la diversité des publics engagés.

La Ville de Vaulx-en-Velin totalise ainsi plus de 8000 abonnés. Les équipements culturels quant à eux, plus de 3000 abonnés pour le Centre culturel Charlie Chaplin et plus de 10 000 pour le Planétarium. Le lancement de deux nouveaux comptes Instagram, pour la Ville et pour le Centre culturel Charlie Chaplin, a fortement contribué à cette croissance.

La Ville adapte sa communication à chaque plateforme, avec des lignes éditoriales et des formats spécifiques, pour garantir une information régulière, ciblée et vivante. Ainsi, au-delà du journal municipal et des canaux traditionnels, ces outils numériques favorisent la participation citoyenne et l'appropriation des projets municipaux par tous, quels que soient l'âge ou les centres d'intérêt des habitants.



Direction des ressources humaines

► Accélérer la dynamique de transformation et de sécurisation de la fonction RH

Données clés

	2023	2024
Nombre de recrutements sur emplois permanents	134	141
Nombre de jours de formation au CNFPT	1342	1129
Nombre d'agents accompagnées dans un processus de mobilité et/ou de maintien dans l'emploi	-	72
Nombre de rendez-vous individuels par mois	200	200
Nombre moyen de paie par mois	1546	1573

Missions

La Direction des Ressources Humaines s'articule autour de deux axes majeurs au service des agents municipaux et de la collectivité.

Le premier axe concerne **l'accompagnement administratif des agents**, notamment en matière de gestion de carrière et de paie. Les équipes RH, appuyées par des experts, assurent un suivi rigoureux et sécurisé, garantissant la fiabilité des systèmes d'information et le pilotage maîtrisé de la masse salariale.

Le second axe vise à **accompagner les parcours professionnels tout au long de la carrière** : recrutement, formation, mobilité, prévention des risques, appui aux problématiques sociales et de santé, inclusion des travailleurs en situation de handicap et amélioration de la qualité de vie au travail, notamment par le développement de l'action sociale. Ces missions, menées en étroite collaboration avec toutes les directions municipales, participent pleinement à l'objectif de garantir un cadre de travail serein et sécurisant, au service d'un service public efficace et respectueux des agents.

Actions phares 2023 et 2024, dont projets PDM

La mise en place du RIFSEEP a été un projet central de l'année 2024, permettant la modernisation de la politique indemnitaire de la Ville, dans une perspective d'égalité professionnelle, d'équité entre les filières et d'attractivité. Ce projet a constitué également l'amorce de référentiels partagés sur les postes, compétences et attendus managériaux de manière transversale.

La direction des ressources humaines a également lancé un travail de **construction de son projet de service** par étapes. Ce projet doit permettre de mettre à plat et améliorer le fonctionnement de la direction, notamment sur le volet des processus, des outils et de la continuité de l'activité. Il a également pour ambition de définir un positionnement et des priorités stratégiques pour la direction, dans la prise en charge des besoins croissants des agents.

L'implication de la direction s'est maintenue dans les projets transversaux : groupes de travail autour du mode projet, plan de développement maîtrisé, Activ'été, etc., mais aussi dans la construction de procédures et d'outils permettant d'améliorer le pilotage des effectifs et de la masse salariale, dans une démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines.

Cette action s'est accompagnée d'une dynamique de renforcement du dialogue RH à destination de toutes les directions de la ville.

L'expertise de la DRH a été mise à contributions sur plusieurs sujets : temps de travail, organisation des services, gestion de situations complexes.



Direction du Patrimoine bâti

► Accélérer la rénovation énergétique et l'amélioration des bâtiments

Données clés

	2023	2024
Nombre de chantiers réalisés	98	109
Nombre d'interventions des agents du Centre Technique Municipal	3268	3574

Missions

La Direction du Patrimoine bâti est chargée de la gestion globale du patrimoine immobilier municipal. Elle veille à l'entretien, à la rénovation et à la mise en conformité des bâtiments communaux avec les normes en vigueur. Soucieuse d'améliorer le cadre de vie des usagers, elle œuvre également pour renforcer l'accessibilité des bâtiments et optimiser leur performance énergétique, tout en engageant une réflexion proactive sur une gestion plus durable et responsable des ressources énergétiques.

Actions phares 2023 et 2024

L'accélération du dérèglement climatique et le climat géopolitique nécessitent une stratégie de réduction de la consommation d'énergies.

Au cours des deux dernières années, l'activité de la Direction a donc été fortement concentrée sur les différents **chantiers d'économie d'énergie**, comme les isolations thermiques par l'extérieur de plusieurs équipements publics : groupe scolaire Lorca, gymnases Les Noirettes, Aubert, Wallon, ou encore le remplacement de menuiseries du gymnase Wallon et des groupes scolaires Pablo Neruda et Martin Luther King.

En complément de ces travaux, la Direction a mis en place en 2023 **un service énergie**, dont l'objectif est de piloter la consommation d'énergie des différents bâtiments de la Ville. Pour cela, un outil de suivi des consommations en interne a été mis en place, et permet de consulter les consommations énergétiques (eau, électricité, chauffage) de chaque bâtiment, et de proposer des mesures de réduction des consommations ciblées.

La direction du Patrimoine Bâti œuvre également pour **rendre tous les établissements accessibles**, en tenant compte des différents types de handicap, conformément aux diagnostics et à l'Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP). En 2023 et 2024, de nombreux bâtiments de la Ville ont été rendus accessibles, parmi lesquels l'école élémentaire Neruda, le groupe scolaire Lorca, le Palais des Sports Jean Capiévic ou encore le gymnase Wallon.



Mission conseil et accompagnement

- Accompagner les directions dans leurs projets d'amélioration en matière d'organisation et de simplification des processus administratifs

Données clés

	2023	2024
Nombre de projets suivis dans le portefeuille des projets prioritaires	20	20
Nombre de missions de conseil et accompagnement réalisées	10	13

Missions

La Mission Conseil et Accompagnement joue un rôle clé dans l'adaptation et la modernisation des services supports de la Ville. Elle accompagne les directions dans l'optimisation des organisations et la simplification des processus administratifs, tout en pilotant le renforcement de la culture et du mode projet au sein de la collectivité. Par ailleurs, elle contribue à sécuriser et consolider les ressources financières de la Ville, tout en soutenant le dialogue de gestion avec les acteurs associatifs, pour les accompagner au mieux et ainsi garantir une collaboration efficiente et transparente.



Actions phares 2023 et 2024

Le plan de développement maîtrisé est un cadre structurant pour les services de la collectivité. En lien avec les élus, la direction générale et chaque direction, il vise à mettre en adéquation l'activité et les projets de développement des directions avec les ressources dont elles disposent.

Sur le volet maîtrise des ressources, la mission conseil et accompagnement a contribué à la mise en œuvre d'un pilotage de l'exécution du budget de la Ville par des tableaux de bord améliorés. Actualisés mensuellement, ils permettent d'identifier les écarts entre prévision et exécution et ainsi de réagir rapidement en mettant en place des actions correctives en cas de besoin.

Sur le volet projets, la mission conseil et accompagnement pilote la démarche de diffusion de la culture projet au sein de la collectivité. Cette démarche mobilise un groupe de travail transversal, composé d'agents volontaires, les ambassadeurs de la culture projet, issus de nombreux services. En 2024, ces ambassadeurs ont co produit un kit des bonnes pratiques de conduite de projets, accompagnés d'outils opérationnels à destination des chefs de projets de la collectivité : lettre de mission, plannings, support de présentation, modèle de compte rendu.

FOCUS AXE 6

DES PROJETS NUMÉRIQUES INCLUSIFS POUR RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

1. Contexte, enjeux, objectifs

La Ville, en partenariat avec l'État et la Métropole de Lyon, engage une démarche de modernisation numérique visant à simplifier les services internes et améliorer l'accueil des usagers, tout en réduisant la fracture numérique.

En 2023-2024, deux projets majeurs ont été déployés : la dotation de près de 300 agents municipaux en messagerie professionnelle et formations adaptées pour près de 300 agents municipaux exerçant dans les crèche et les écoles, et le renouvellement sur deux ans de 205 vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les classes élémentaires, pour favoriser un enseignement innovant et accessible.

2. Dates clés en 2023 et 2024

- Été 2023 : Remplacement à neuf de 107 VPI
- Automne 2023 : formation à la messagerie électronique de 300 agents des crèches et des écoles
- Été 2024 : remplacement à neuf de 98 VPI

3. Budget global du projet

La démarche de dotation en messagerie de 300 agents a nécessité un budget de 15000€, représentant les coûts de licences logicielles.

Le 2^e plan numérique des écoles a quant à lui eu un coût de près de 450 000€ sur 2 ans pour le remplacement de 205 VPI. Le renouvellement de 250 ordinateurs portables associés à l'utilisation des VPI est prévu en 2025, pour près de 100 000€ supplémentaires.

4. Présentation des principales réalisations 2023 et 2024

- **Modernisation de la prise de rendez-vous en ligne** pour les services d'État Civil et l'Espace Famille, offrant une interface plus ergonomique, améliorant le taux d'obtention des rendez-vous et réduisant significativement les absences.
- **Développement continu des services proposés sur le Portail Famille en ligne** pour faciliter les démarches des familles vaudaises.
- **Renouvellement de 205 vidéoprojecteurs interactifs** dans toutes les écoles élémentaires, renforçant la qualité pédagogique et l'ergonomie des enseignements pour les élèves.
- **Dotation d'une messagerie professionnelle et formation adaptée pour près de 300 agents municipaux de terrain (écoles et crèches)**, contribuant à réduire la fracture numérique au sein des équipes.
- **Dématérialisation des dossiers des séances du Conseil municipal**, générant une réduction notable des coûts d'impression et une meilleure efficacité administrative.
- **Mise en place d'une suite complète d'outils collaboratifs libres**, avec dotation systématique de messageries professionnelles pour tous les agents municipaux, favorisant le travail collaboratif et la communication interne.





Notes



MÉTROPOLE DE LYON